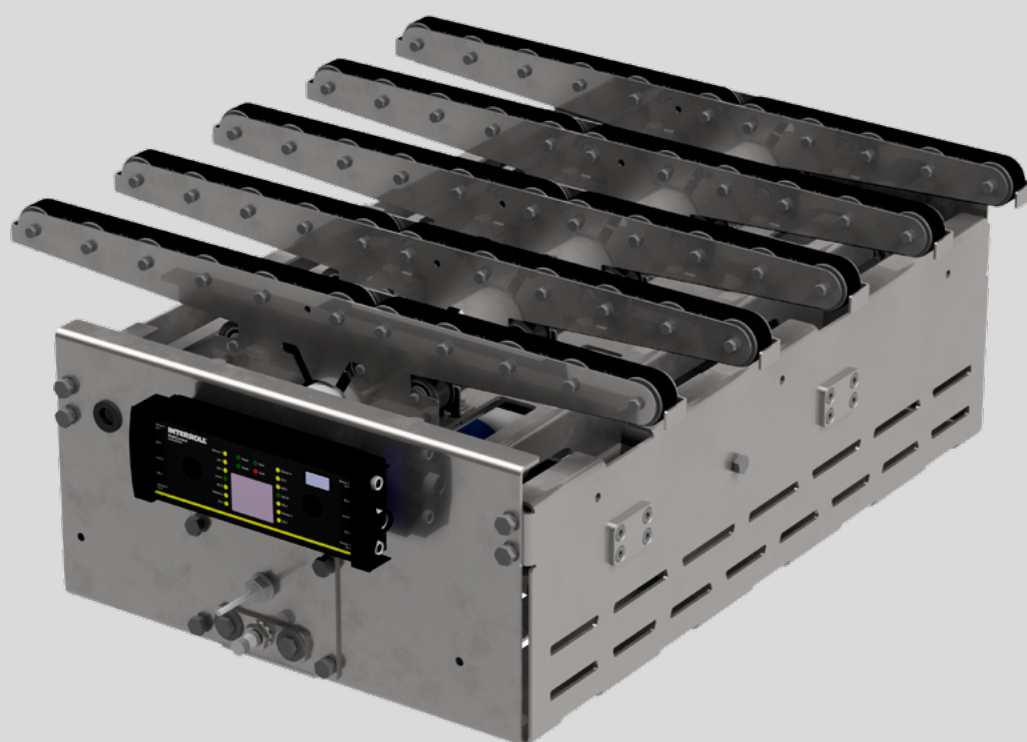


Notice de montage

Module de transfert

SH1410



Adresse du fabricant

Interroll Trommelmotoren GmbH
Center of Excellence Hygienic Solutions
Opelstraße 3
41836 Hückelhoven/Baal
Allemagne
Tél. +49 2193 23 222
www.interroll.com
ceu.service@interroll.com

Contenu

Nous nous efforçons de fournir des informations exactes, à jour et complètes, et avons apporté le plus grand soin au contenu du présent document. Les erreurs et modifications restent malgré tout expressément réservées.

Droits de propriété intellectuelle et industrielle

Les textes, images, graphiques et autres ainsi que leur disposition sont soumis à la protection du droit d'auteur et d'autres lois sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction, modification, transmission ou publication de tout ou partie du présent document, sous quelque forme que ce soit, est interdite.

Le présent document est uniquement fourni à des fins d'information et de bon usage du produit, et n'autorise pas l'utilisation à reproduire les produits concernés.

Tous les signes distinctifs contenus dans le présent document (marques protégées, logos et dénominations commerciales) appartiennent à l'entreprise Interroll AG, CH ou à des tiers et ne peuvent être utilisés, copiés ou diffusés sans accord écrit préalable.

1	Sécurité	6
1.1	Informations sur cette notice de montage	6
1.2	Consignes de sécurité dans cette notice de montage	7
1.3	Symboles dans cette notice de montage	8
1.4	État de la technique	8
1.5	Utilisation conforme	8
1.6	Utilisation incorrecte prévisible	8
1.7	Qualifications du personnel	9
1.8	Équipement de protection individuelle	10
1.9	Risques résiduels	11
1.9.1	Risques fondamentaux sur le lieu de travail	11
1.9.2	Risques liés aux énergies électriques	11
1.9.3	Risques liés à la mécanique	12
1.9.4	Risques liés aux températures élevées	13
1.9.5	Risques liés au manque d'hygiène	13
1.9.6	Risques liés aux carburants	14
1.10	Protection de l'environnement	15
1.11	Interface avec d'autres installations	15
1.12	Interfaces avec d'autres appareils	15
1.13	Responsabilité de l'exploitant	16
1.14	Autres documents applicables	17
2	Conception et fonction	18
2.1	Identification du produit : module de transfert SH1410	18
2.1.1	Brève description	18
2.1.2	Caractéristiques techniques	18
2.2	Contenu de la livraison	19
2.3	Plaque signalétique	20
3	Transport et stockage	21
3.1	Consignes de sécurité relatives au transport	21
3.2	Effectuer le transport	22
3.3	Stockage	22
4	Montage et installation électrique	23
4.1	Sécurité lors du montage	23
4.2	Monter les tôles de sécurité sur le convoyeur	23
4.3	Monter le module sur le convoyeur	24
4.4	Fixer le convoyeur à rouleaux de sortie avec le kit de raccordement de transfert	26
4.5	Sécurité lors de l'installation électrique	27
4.6	Installation électrique	27
4.7	Démonter et déplacer le module	28

Contenu

5	Première mise en service et fonctionnement	29
5.1	Sécurité lors de la première mise en service et du fonctionnement	29
5.1.1	Mise en service	29
5.1.2	Fonctionnement	29
6	Nettoyage	31
6.1	Sécurité lors du nettoyage	31
6.2	Plan de nettoyage	31
6.3	Effectuer le nettoyage	32
6.3.1	Détergents	32
6.3.2	Nettoyage manuel.....	32
6.3.3	Nettoyage au jet d'eau basse pression.....	33
7	Maintenance	34
7.1	Sécurité lors de la maintenance	34
7.2	Plan de maintenance	35
7.3	Pièces de rechange	36
7.3.1	Liste des pièces de rechange.....	37
7.4	Effectuer la maintenance.....	38
7.4.1	Remplacer le capteur inductif.....	38
7.4.2	Remplacer l'ensemble à lame.....	39
7.4.3	Remplacer les courroies des lames	41
7.4.4	Remplacer les galets à joues avec les paliers	42
7.4.5	Remplacer le moteur de traction (entraînement par courroie)	44
7.4.6	Remplacer le module de levage	46
7.4.7	Remplacer la bride à excentrique	48
7.4.8	Remplacer le roulement à billes du galet de la bride à excentrique.....	50
7.4.9	Remplacer les douilles à bride des axes de levage.....	52
7.4.10	Remplacer les douilles à bride sur la timonerie de relevage.....	53
7.4.11	Remplacement du MultiControl	54
8	Dépannage	57
8.1	Sécurité lors du dépannage	57
8.2	Tableau des pannes	58
9	Démontage et élimination	59
9.1	Sécurité lors du démontage et de l'élimination.....	59
9.2	Démontage.....	59
9.3	Élimination	60
10	Déclaration d'incorporation	61

1 Sécurité

1.1 Informations sur cette notice de montage

La notice de montage décrit le module Interroll suivant :

- Module de transfert SH 1410

en trois tailles différentes (420 mm, 620 mm et 840 mm), voir « [Caractéristiques techniques](#) », page 18.

Dans la suite de la notice de montage, la désignation « module » pourra également être utilisée.

La notice de montage fait partie du module et contient des remarques et informations importantes sur les différentes phases de vie du module. Elle décrit le module au moment de sa livraison par Interroll.

Vous trouverez la version actuelle de la présente notice de montage sur Internet à l'adresse :

www.interroll.com

Toutes les informations et remarques de la présente notice de montage ont été rassemblées en tenant compte des normes et directives en vigueur et de l'état de la technique.

Pour les versions spéciales, les dispositions contractuelles et les documents techniques s'appliquent en plus de la présente notice de montage.

- Lisez d'abord la notice de montage et suivez les consignes pour que l'exploitation se fasse de manière sûre et sans panne.
- Conservez la notice de montage à proximité du module.
- Remettez la notice de montage à chacun des propriétaires ou utilisateurs suivants.



Interroll n'est pas responsable des dommages et des pannes de fonctionnement résultant de la non-observation de cette notice de montage.

Figures



Les illustrations de cette notice de montage servent à la compréhension des bases et peuvent différer de la version réelle.

Service client

Adresse	Interroll Trommelmotoren GmbH Center of Excellence Hygienic Solutions Opelstraße 3 41836 Hückelhoven/Baal Allemagne
Téléphone	+49 2193 23 222
E-mail	ceu.service@interroll.com
Internet	www.interroll.com

1.2 Consignes de sécurité dans cette notice de montage

Les consignes de sécurité sont introduites par des avertissements qui expriment l'ampleur du risque. Ils sont structurés selon le modèle suivant :



MOT CLÉ

Nature et source du danger

Conséquence(s) en cas de non-respect

- Mesure(s) pour éviter le danger

Les avertissements caractérisent la nature et la gravité des conséquences si les mesures pour éviter le danger ne sont pas respectées.



DANGER

Désigne un danger immédiat !

Si les mesures pour éviter le danger ne sont pas respectées, les conséquences sont le décès ou de graves blessures.

- Mesures pour éviter.



AVERTISSEMENT

Désigne une situation potentiellement dangereuse !

Si les mesures pour éviter le danger ne sont pas respectées, les conséquences peuvent être le décès ou de graves blessures.

- Mesures pour éviter.



ATTENTION

Désigne une situation éventuellement dangereuse !

Si les mesures pour éviter le danger ne sont pas respectées, les conséquences peuvent être des blessures légères ou moyennes.

- Mesures pour éviter.



ENVIRONNEMENT

Indique un danger éventuel pour l'environnement !

Si les mesures pour éviter le danger ne sont pas respectées, cela peut entraîner des dangers pour l'environnement.

- Mesures pour éviter.

REMARQUE

Désigne une situation qui peut entraîner des dommages matériels.

➤ Mesures pour éviter

1.3 Symboles dans cette notice de montage



Ce symbole attire l'attention sur des informations utiles et importantes.



Ce symbole indique des informations générales de sécurité.

➤ Ce symbole indique les mesures à prendre pour prévenir les dangers.

- Ce symbole indique des énumérations.

1.4 État de la technique

Le module est monté en tenant compte des normes en vigueur et de l'état de la technique et il est livré pour un fonctionnement en toute sécurité. Des dangers peuvent toutefois survenir pendant son utilisation.



La violation des consignes de cette notice de montage peut entraîner de très graves blessures !

En outre, les directives locales de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation et les dispositions générales de sécurité doivent être respectées.

1.5 Utilisation conforme

Le module doit être intégré dans une installation de convoyage avant sa mise en service et est exclusivement destiné à transporter des charges isolées transférables par convoyeur à rouleaux, telles que des caisses de toute sorte, des produits alimentaires conditionnés ou des unités de boissons.

Le module a été conçu pour le transport de produits alimentaires conditionnés et convient exclusivement à ce domaine d'application.

Le module doit être utilisé exclusivement dans un environnement industriel, dans les limites de performance indiquées dans les caractéristiques techniques ([page 18](#)).

1.6 Utilisation incorrecte prévisible

Toute utilisation dépassant le cadre de l'utilisation conforme est considérée comme une utilisation incorrecte.

Utilisation incorrecte



AVERTISSEMENT

Danger en cas d'utilisation incorrecte !

Une utilisation incorrecte du module peut entraîner des situations dangereuses.

- Ne jamais faire fonctionner le module hors d'un convoyeur à rouleaux.
- Ne jamais installer et utiliser le module dans une atmosphère explosive.
- Ne jamais installer d'accessoires de manière autonome.
- Ne jamais utiliser dans une zone résidentielle.
- Ne jamais transporter de personnes avec le module.
- Ne jamais dépasser la capacité de charge maximale.
- Ne jamais apporter de modifications structurelles au module.
- Ne jamais transporter de produits en vrac en dehors des limites indiquées dans les caractéristiques techniques (page 18).
- Ne jamais transporter de marchandises dangereuses ou nocives.
- Ne jamais transporter de marchandises trop chaudes ou hygroscopiques.
- Ne jamais installer et utiliser dans des zones non protégées et exposées aux intempéries.

Domaine médico-pharmaceutique



La mise en œuvre dans le domaine médico-pharmaceutique nécessite l'approbation d'Interroll.

1.7 Qualifications du personnel

Un personnel non qualifié ne peut pas identifier les risques et est donc exposé à des risques plus élevés.

- Seul du personnel qualifié doit être chargé des activités décrites dans cette notice de montage.
- L'opérateur est responsable du fait que le personnel respecte les dispositions et règles en vigueur localement pour des travaux en sécurité et en conscience du danger.

Cette notice de montage s'adresse aux groupes cibles suivants :

Opérateur

L'opérateur est formé au module par l'exploitant et respecte les directives de sécurité.

Les tâches de l'opérateur comprennent les activités suivantes :

- Effectuer des contrôles avant le service.
- Nettoyage du module.
- Effectuer de légers travaux de maintenance sur le module.

Personnel d'entretien

Le personnel d'entretien est une personne autorisée par l'exploitant. Le personnel d'entretien est un professionnel qualifié qui a suivi une formation professionnelle dans le domaine technique, par exemple un mécanicien ou un machiniste.

Sécurité

Les tâches du personnel d'entretien comprennent les activités suivantes :

- Montage
- Mise en service
- Maintenance
- Dépannage

Électricien qualifié

Sur la base de sa formation, de son savoir-faire et de son expérience techniques, ainsi que de sa connaissance des normes et des dispositions applicables, l'électricien spécialisé est en mesure d'exécuter des opérations complexes de réparation, de maintenance et d'entretien sur des installations électriques et d'identifier et d'éviter lui-même les dangers éventuels.

L'électricien qualifié est spécialement formé pour l'environnement de travail dans lequel il travaille et connaît les normes et dispositions pertinentes.

Spécialiste du transport

Le spécialiste du transport dispose d'une formation pour la conduite de grues ou de chariots élévateurs.

Il sait choisir les accessoires de levage et d'élingage appropriés et les utiliser de manière appropriée.

Sur la base de ces connaissances, il peut identifier lui-même les dangers éventuels lors du déplacement des composants de transport et éviter les dangers.

1.8 Équipement de protection individuelle

Vêtements de protection



Les vêtements de protection sont des tenues de travail moulantes à faible résistance à la déchirure, avec des manches étroites sans parties qui dépassent.

Casque de protection pour l'industrie



Les casques de protection pour l'industrie protègent la tête contre les chutes d'objets, les charges oscillantes et les chocs contre des objets fixes.

Lunettes de protection



Les lunettes de protection servent à protéger les yeux contre les pièces projetées et les éclaboussures de liquide.

Gants de protection



Les gants de protection servent à protéger les mains des frottements, des écorchures, des piqûres ou de coupures profondes et protègent également en cas de contact avec des surfaces chaudes.

Chaussures de sécurité



Les chaussures de sécurité protègent les pieds de l'écrasement, des objets qui chutent et des glissades sur un sol glissant.

1.9 Risques résiduels



Vous trouverez ici les informations relatives aux différents types de dangers résiduels susceptibles de survenir dans le cadre de l'exploitation du module.

1.9.1 Risques fondamentaux sur le lieu de travail

Chute d'objets



AVERTISSEMENT

Risque de blessure due à la chute d'objets !

Lors du transport d'objets trop petits ou sans guidages latéraux montés, des objets peuvent tomber et provoquer des blessures.

- Utiliser le module avec des guidages latéraux montés.
- Respecter les dimensions minimales de la charge à transporter ([page 18](#)).
- Débarrasser la zone de travail des matériels et objets inutiles.
- Ne jamais rester sous les charges.
- Porter un équipement de protection individuelle.

1.9.2 Risques liés aux énergies électriques

Courant électrique



AVERTISSEMENT

Risque de blessure causée par le courant électrique !

En cas de contact avec des pièces sous tension, il existe un risque de blessure immédiate par électrocution. L'endommagement de l'isolation ou de certains composants peut être dangereux.

- Les travaux sur le système électrique ne doivent être exécutés que par des électriciens qualifiés.
- Si l'isolation est endommagée, couper immédiatement l'alimentation électrique et faire procéder à une réparation.
- Avant de commencer les travaux, mettre le module hors tension et s'assurer qu'il le reste pour la durée des travaux.

Pièces sous tension



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de contact de l'eau avec des pièces sous tension !

Lorsque des travaux de nettoyage sont effectués sur le module, il existe un risque de blessure si de l'eau entre en contact avec des pièces sous tension du fait d'un manque d'attention.

- Procéder avec prudence pendant les travaux de nettoyage et s'assurer que l'eau n'entre pas en contact avec des pièces sous tension.
- Nettoyer les zones correspondantes uniquement avec un jet d'eau basse pression jusqu'à 12,5 l/min, ne pas utiliser de nettoyeur haute pression ou de nettoyeur à vapeur.
- Respecter les étapes de nettoyage.
- Former régulièrement le personnel.

1.9.3 Risques liés à la mécanique

Lames mobiles



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par les lames en mouvement !

Toute intervention dans la zone des lames représente un risque de blessure immédiate par écrasement ou happement des membres.

- Ne jamais mettre les mains dans la zone de mouvement des lames.
- Agir avec prudence.
- Avant de commencer à travailler, mettre le module à l'arrêt et le sécuriser contre une remise en marche involontaire.
- Porter des vêtements de travail ajustés.

Chute de composants



ATTENTION

Risque de blessure due la chute de composants !

Lors du montage et du démontage ainsi que lors des travaux de maintenance de composants lourds sur le module, il existe un risque de blessure due à la chute de composants.

- Soulever les composants lourds (à partir de 20 kg) à deux.
- Respecter la notice de montage.
- Agir avec prudence.
- Porter un équipement de protection individuelle.

Pièces en rotation



ATTENTION

Risque de blessures à cause des pièces rotatives !

Une intrusion entre une pièce fixe et une pièce entraînée par le module peut provoquer des blessures.

- Ne jamais utiliser le module sans que les protège-doigts et les tôles de sécurité soient montés.
- Ne pas placer les mains dans la zone des rouleaux de manutention.
- Ne pas travailler sous le module.
- Après les travaux de maintenance et de nettoyage, monter tous les dispositifs de sécurité.
- Attacher les cheveux longs.
- Porter des vêtements de travail ajustés.
- Ne pas porter de bijoux.
- Apposer des avertissements appropriés sur le module.
- Avant de commencer à travailler, mettre le module à l'arrêt et le sécuriser contre une remise en marche involontaire.

1.9.4 Risques liés aux températures élevées

Surfaces chaudes



ATTENTION

Risque de brûlure en travaillant sur ou avec des objets chauds !

Dans le cadre d'un fonctionnement avec des cycles élevés, la température des RollerDrives peut atteindre 60 °C. Le contact peut entraîner de légères brûlures.

- Avant tout travail sur le module, laissez les RollerDrives refroidir à la température ambiante.
- Porter un équipement de protection individuelle.

1.9.5 Risques liés au manque d'hygiène

Manque d'hygiène



AVERTISSEMENT

Risque pour la santé en raison d'un manque d'hygiène !

La contamination du module peut entraîner des dommages pour la santé, voire l'empoisonnement du consommateur final.

- Utiliser exclusivement des lubrifiants et des détergents à compatibilité alimentaire.
- Respecter les intervalles de nettoyage.
- Observer toutes les dispositions légales et les prescriptions d'hygiène relatives à la sécurité alimentaire et à la santé.

Contamination des produits alimentaires fabriqués



AVERTISSEMENT

Risque de contamination et de souillure des produits alimentaires fabriqués en cas de manque d'hygiène pendant la production !

Un manque d'hygiène sur le lieu de travail ou le non-respect des règles d'hygiène pendant la production entraîne la contamination ou la souillure des produits alimentaires fabriqués.

- Respecter les règles d'hygiène obligatoires pour l'industrie alimentaire et la fabrication de produits alimentaires.
 - Se nettoyer et se désinfecter soigneusement les mains avant le début de la production, après la production et à chaque passage aux toilettes.
 - Toujours porter un équipement de protection individuelle hygiénique requis pendant la production.
-

1.9.6 Risques liés aux carburants

Détergents et désinfectants



AVERTISSEMENT

Dommages potentiels pour la santé dus aux détergents ou désinfectants !

Le contact avec des détergents ou désinfectants peut provoquer des allergies, des irritations de la peau et des yeux.

- Respecter les fiches de données de sécurité des détergents ou désinfectants utilisés.
 - Porter un équipement de protection individuelle.
 - Utiliser des détergents appropriés.
-

1.10 Protection de l'environnement

Substances polluantes



ENVIRONNEMENT

Risque pour l'environnement en cas de manipulation incorrecte de substances polluantes !

Une manipulation incorrecte des substances polluantes, notamment une élimination incorrecte, peut provoquer des dommages pour l'environnement.

- Toujours observer et respecter les consignes mentionnées ci-dessous concernant la manipulation et l'élimination des substances polluantes.
- Si des substances polluantes sont déversées accidentellement dans l'environnement, prendre immédiatement les mesures appropriées. En cas de doute, informer l'autorité locale compétente des dommages et demander les mesures appropriées à prendre.
- Respecter les consignes d'élimination de la documentation fournie.

Composants électroniques

Les composants électroniques peuvent contenir des substances toxiques. Ils ne doivent pas être déversés dans l'environnement. L'élimination doit être effectuée par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

Désinfectants et détergents

Les désinfectants et les détergents contenant des solvants peuvent contenir des substances nocives pour la santé ou l'environnement. Ils ne doivent pas être déversés dans l'environnement. L'élimination doit être effectuée par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

1.11 Interface avec d'autres installations

Lors de l'intégration du module dans une installation de convoyage, des zones dangereuses peuvent apparaître. Ces zones dangereuses ne sont pas abordées dans la présente notice de montage et doivent être analysées lors de la conception, l'installation et la mise en service de l'installation de convoyage.

- Après intégration du module dans une installation de convoyage, l'installation complète doit être vérifiée par rapport à de nouvelles zones dangereuses éventuelles avant de mettre en marche le module.
- Appliquer les procédures d'évaluation de la conformité avant la mise en service.

1.12 Interfaces avec d'autres appareils

Lors de l'intégration du module dans une installation complète, de nouvelles zones dangereuses peuvent apparaître. Ces zones se trouvent entre autres

- entre la surface latérale de la lame et les rouleaux adjacents. Une solution constructive pour éliminer le point d'écrasement n'est pas possible.
- entre la lame et les montants latéraux avec les protège-doigts. Une tôle de sécurité recouvre la zone dangereuse. Il n'y a donc pas de risque d'écrasement des doigts. La tôle de sécurité doit être montée avant l'installation du module.

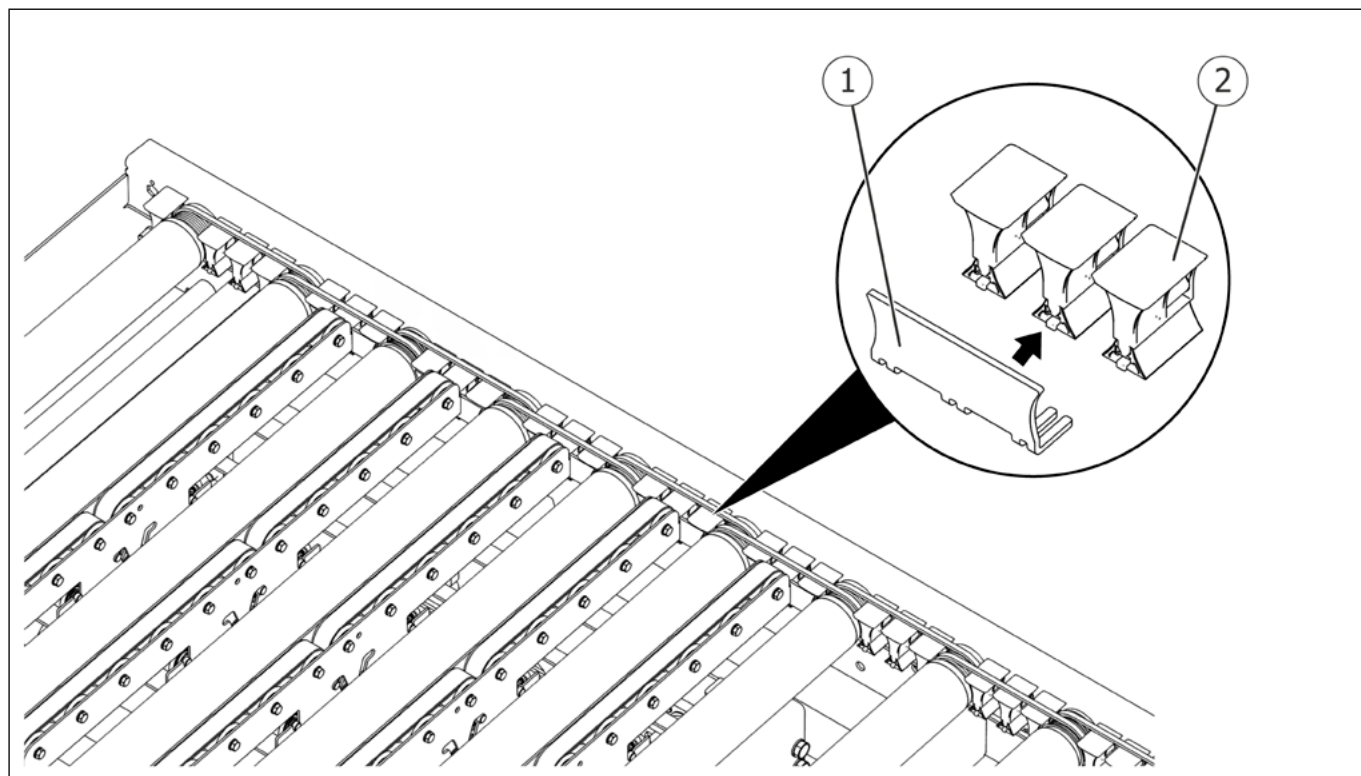


Fig. 1

- 1 Tôle de sécurité
- 2 Protection des doigts

Néanmoins, d'autres zones dangereuses éventuelles doivent également être évaluées.

- En cas d'assemblage du module avec d'autres modules ou machines, vérifier l'absence de nouveaux dangers avant la mise en service.
- Le cas échéant, prendre d'autres mesures constructives.

1.13 Responsabilité de l'exploitant

Exploitant

L'exploitant est la personne qui exploite elle-même le module à des fins industrielles ou commerciales ou qui le confie à un tiers pour utilisation/application et qui, pendant le fonctionnement, assume la responsabilité juridique du produit pour la protection de l'utilisateur, du personnel ou de tiers.

Obligations de l'exploitant

Le module est utilisé dans le secteur industriel. L'exploitant est donc soumis aux obligations légales en matière de sécurité au travail.

Outre les consignes de sécurité figurant dans la présente notice de montage, il convient de respecter les prescriptions de sécurité, de sécurité au travail et de protection de l'environnement en vigueur pour le domaine d'application du module.

Les règles suivantes s'appliquent en particulier :

- L'exploitant doit s'informer sur les prescriptions en vigueur en matière de sécurité au travail et déterminer en outre, dans le cadre d'une évaluation des risques, les dangers qui résultent des conditions de travail spécifiques au lieu d'utilisation du module. Il doit les mettre en œuvre sous la forme d'instructions de fonctionnement pour l'exploitation du module.
- L'exploitant doit vérifier pendant toute la durée d'utilisation du module si les instructions de fonctionnement qu'il a rédigées correspondent à l'état actuel de la réglementation. Si nécessaire, les instructions de fonctionnement doivent être modifiées.
- L'exploitant doit déterminer clairement les responsabilités concernant l'installation, l'utilisation, le dépannage, la maintenance et le nettoyage.
- L'exploitant doit s'assurer que toutes les personnes qui manipulent le module ont lu et compris la présente notice de montage.
- L'exploitant met des cadenas à disposition afin que l'alimentation électrique puisse être sécurisée contre toute remise en marche involontaire.
- L'exploitant doit veiller à ce que les intervalles de maintenance et de nettoyage décrits dans la présente notice de montage soient respectés.
- L'exploitant doit veiller à ce que le câble électrique d'alimentation du module dispose d'une protection du câble suffisante.

Obligations supplémentaires de l'exploitant concernant les produits alimentaires protégés en matière d'hygiène

L'exploitant doit respecter et mettre en œuvre des obligations supplémentaires découlant des prescriptions d'hygiène pour l'industrie alimentaire, si le module est utilisé dans ce domaine.

- L'exploitant doit fournir l'équipement de protection nécessaire à tous les collaborateurs qui pénètrent dans les zones protégées en matière d'hygiène.
- L'exploitant doit s'assurer que tous les collaborateurs mettent l'équipement de protection nécessaire avant d'entrer dans les zones protégées en matière d'hygiène et qu'ils l'enlèvent avant d'entrer dans les salles de repos et les salles à manger.
- L'exploitant doit mettre à disposition des possibilités de rangement séparées pour l'équipement de protection et les autres vêtements portés.
- L'exploitant doit veiller à ce que l'équipement de protection soit nettoyé, désinfecté et entretenu.

1.14 Autres documents applicables

Outre la présente notice de montage, les documents suivants sont également valables :

- Bloc d'alimentation Interroll High Performance HP5424 (24 V DC)
- Interroll MultiControl AI / BI
- Barrières photoélectriques et réflecteur SICK
- RollerDrive EC5000 AI / BI (24 V DC)

Le document complémentaire « MultiControl / RollerDrive - Mise en service et programmation » contient de plus amples informations au sujet de l'utilisation et de la programmation du RollerDrive.

Conception et fonction

2 Conception et fonction

2.1 Identification du produit : module de transfert SH1410

2.1.1 Brève description

Ce module est utilisé pour éjecter un produit transporté approprié à un angle de 90° depuis un convoyeur à rouleaux. Le produit transporté change alors de direction et d'orientation dans le flux de transport, c'est-à-dire que le transport longitudinal devient transversal et inversement.

Le module peut être intégré en soubassement des convoyeurs à rouleaux horizontaux de type SH1110. Il peut être installé à n'importe quel emplacement de la ligne de convoyage. Un montage ultérieur est possible, tout comme un déplacement au sein des profilés.

Modes de fonctionnement :

Le module est utilisé exclusivement en mode de fonctionnement normal (fonctionnement marche/arrêt).

2.1.2 Caractéristiques techniques

Informations générales

Indication	Plage de valeurs
Capacité de charge max.	50 kg
Dimensions min. du produit à transporter	240 x 240 mm
Temps de levage	0,7 s
Hauteur de construction	265 mm + course de 15 mm
Largeur nominale (BF)	420 mm / 620 mm / 840 mm
Longueur	Corps de base 637 mm Avec adaptation de la largeur (uniquement BF620/840) 818 mm
Matériau du cadre de base	Acier inoxydable
Matériau des lames	Acier inoxydable
Type d'entraînement	Courroie de transfert
Pente/inclinaison	Ne convient pas
Pas entre les rouleaux (P)	120 mm (pas standard des lames)
Volume sonore	$L_{eq} \leq 75$ dB (A)

Valeurs électriques

Indication	Plage de valeurs
Puissance électrique max.	50 W
Tension nominale	24 V
Courant nominal	3,4 A

Indication	Plage de valeurs
Courant de démarrage	7,5 A
Classe de protection RollerDrive	IP66
Classe de protection MultiControl	IP55

Vitesse

Indication	Plage de valeurs
Vitesse de convoyage	0,1 – 0,86 m/s

Conditions de fonctionnement

Indication	Plage de valeurs
Température ambiante en fonctionnement	-5 à +40 °C
Température ambiante lors du transport et de l'entreposage	-30 à +75 °C

2.2 Contenu de la livraison

Contenu de la livraison configurable



Si des composants ne sont pas fournis dans la livraison standard, c'est qu'ils ont été délibérément retirés lors de la commande du module.

Contenu de la livraison standard

- Module
- BF 620 et BF 840 uniquement : Ajustement de la largeur (monté sur le module)
- Tôles de sécurité (pour protège-doigts, 1 pièce par lame)
- MultiControl (monté sur le module)
- Kit IP55

En option

- Kits de connecteurs, avec connecteurs de modules
- Alimentation électrique
- Supports universels (Z et U)
- Barrière photoélectrique et réflecteur

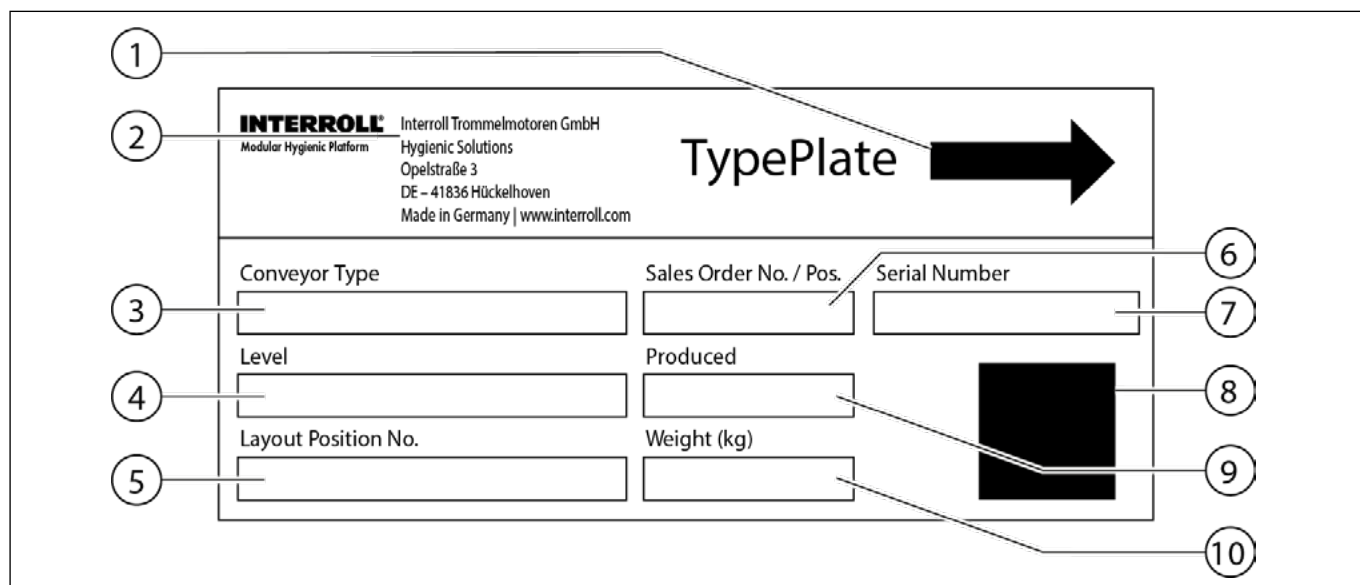
Ne fait pas partie de la livraison

- Convoyeur à rouleaux SH1110

Conception et fonction

2.3 Plaque signalétique

Les informations sur la plaque signalétique permettent d'identifier le module. C'est indispensable pour pouvoir utiliser le module conformément aux dispositions.



- 1 Sens de convoyage
- 2 Adresse de la société
- 3 Désignation de type
- 4 Niveau
- 5 N° de pos. schéma

- 6 Numéro de la machine
- 7 Numéro de série
- 8 Code QR
- 9 Année de construction
- 10 Poids

3 Transport et stockage

3.1 Consignes de sécurité relatives au transport

Inspection de transport

REMARQUE

Il est interdit de mettre en service un module endommagé !

- À réception de la livraison, vérifier que celle-ci est complète et qu'elle n'a pas subi de dommages pendant le transport.
- Signaler immédiatement l'étendue des dommages au responsable et au service client d'Interroll ([page 6](#)).
- Photographier les pièces endommagées en cas de dommages constatés.

Levage non conforme

REMARQUE

Le levage non conforme du module peut entraîner des dommages matériels par la déformation des composants !

- Faire effectuer le transport exclusivement par un spécialiste du transport.
- N'utiliser que des engins de levage et des outils d'élingage homologués et présentant une capacité de charge suffisante.
- Choisir les points d'ancrage de manière à ce que le module soit toujours horizontal.

Transport non conforme



ATTENTION

Risque de blessure en cas de transport inapproprié !

Lors des opérations de levage, les charges peuvent pivoter, se renverser et tomber. Cela peut provoquer des blessures graves.

- Faire effectuer le transport exclusivement par un spécialiste du transport.
- N'utiliser que des engins de levage et des outils d'élingage homologués et présentant une capacité de charge suffisante.
- Éviter les chocs violents pendant le transport.
- Tenir compte du poids du module.
- Porter un équipement de protection individuelle.

Transport et stockage

3.2 Effectuer le transport

Points d'ancrage



Les points d'ancrage doivent être déterminés par le spécialiste du transport en fonction des dimensions individuelles des modules.

Qualifications du personnel :

- Spécialiste du transport

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Casque de protection pour l'industrie
- Gants de protection
- Chaussures de sécurité

Choisir un moyen de transport

1. Choisir le mode de transport du module en tenant compte des données techniques.

Transporter le module

2. Transporter le module. Veiller à ce que le module soit horizontal pendant tout le transport.

3.3 Stockage

Prérequis pour le lieu de stockage

Si le module est stocké temporairement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Stocker au sec et à l'abri de la poussière.
- Ne pas stocker à l'extérieur.
- Éviter les secousses mécaniques.
- Protéger des rayons du soleil.
- Respecter une température de stockage de -30 à 75 °C.

REMARQUE

Risque d'endommagement du module en cas de stockage non conforme !

- Ne pas empiler les modules les uns sur les autres.
 - Ne pas poser d'autres objets sur le module
-

4 Montage et installation électrique

4.1 Sécurité lors du montage

Chute de composants



ATTENTION

Risque de blessure due la chute de composants !

Lors du montage du module sur le convoyeur à rouleaux, des composants peuvent chuter, ce qui entraîne un risque de blessure.

- Soulever les composants lourds (à partir de 20 kg) à deux.
- Porter un équipement de protection individuelle.
- Agir avec prudence.
- Lors de l'utilisation d'un appareil de levage pour soulever et positionner le module entre les rouleaux du convoyeur à rouleaux, veiller à ce que le module ne glisse pas et ne tombe pas de l'appareil de levage.

Couples de serrage des raccords à vis



Pour tous les raccords à vis, les couples indiqués dans le tableau ci-dessous doivent être respectés.

Indication	Plage de valeurs
M8	19 Nm
M6	8 Nm
M5	3,5 Nm
M4	1,7 Nm

4.2 Monter les tôles de sécurité sur le convoyeur

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

Monter les tôles de sécurité

1. Placer des tôles de sécurité (Fig. 1/1) sur les protège-doigts (Fig. 1/2) à toutes les positions du convoyeur où les lames du module sont montées entre les rouleaux, voir « Interfaces avec d'autres appareils » (page 15).

Montage et installation électrique

4.3 Monter le module sur le convoyeur

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

Travaux préparatoires

1. Sur le lieu de montage du module, monter les tôles de sécurité sur les protège-doigts du convoyeur à rouleaux, voir « Interfaces avec d'autres appareils » (page 15).

Monter le module

2. Placer le module sur un chariot élévateur approprié. S'assurer alors que le module ne puisse pas glisser et tomber lors du transport vers le lieu de montage.
3. À l'aide du chariot élévateur, déplacer le module vers l'emplacement de montage sous le convoyeur à rouleaux.

Uniquement pour le module BF420 :

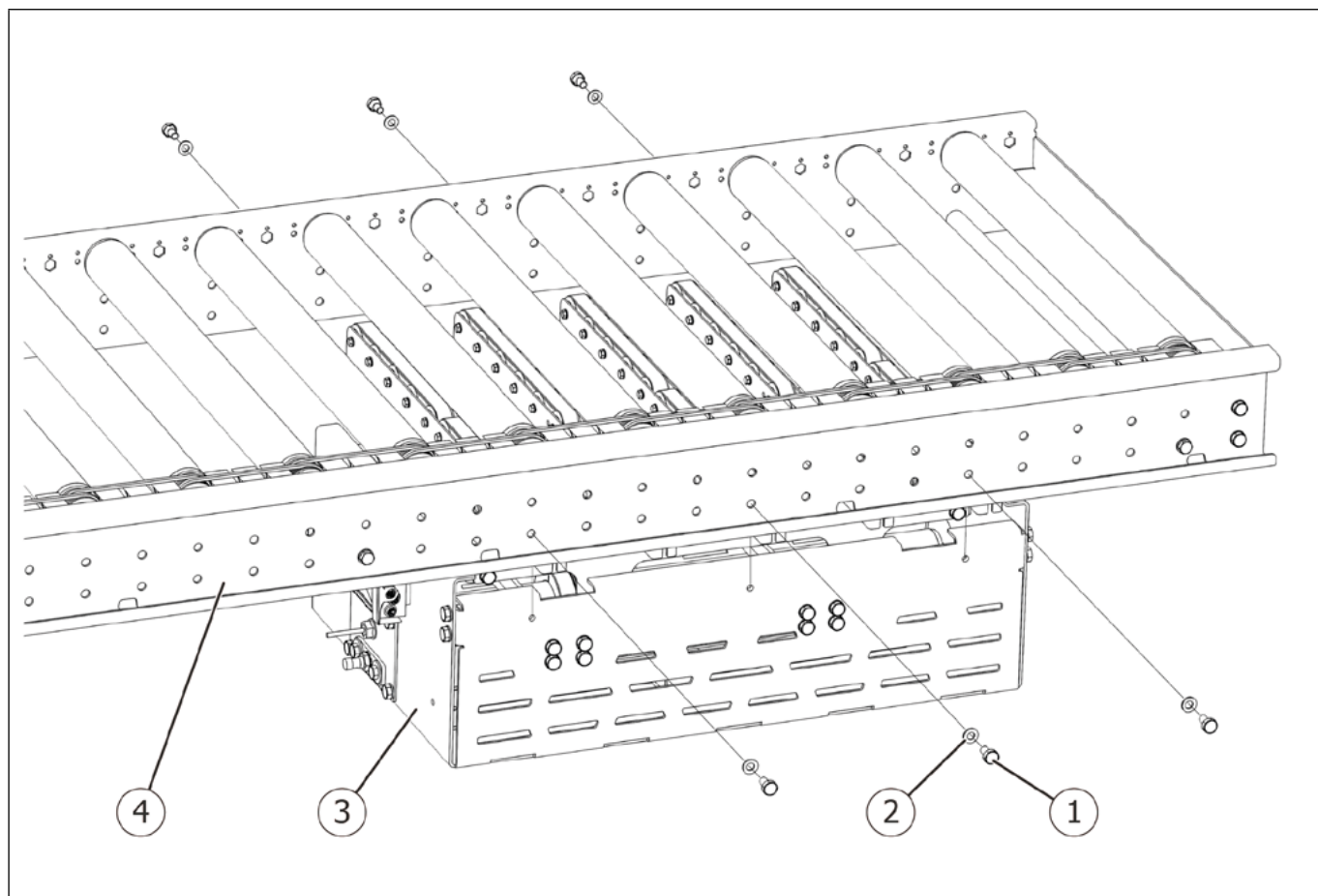


Fig. 2

- 1 Vis à tête hexagonale M8 x 16
- 2 Rondelle 8,4 x 24

- 3 Module
- 4 Montant latéral du convoyeur à rouleaux

Montage et installation électrique

4. Soulever prudemment le module avec le chariot élévateur et le placer en position de montage entre les montants latéraux du convoyeur à rouleaux (Fig. 2/4).
5. Visser le module de chaque côtés avec 3 vis à tête hexagonale (Fig. 2/1) et 3 rondelles (Fig. 2/2) sur les montants latéraux (Fig. 2/4) du convoyeur à rouleaux.

Uniquement pour le module BF620 et BF840 :

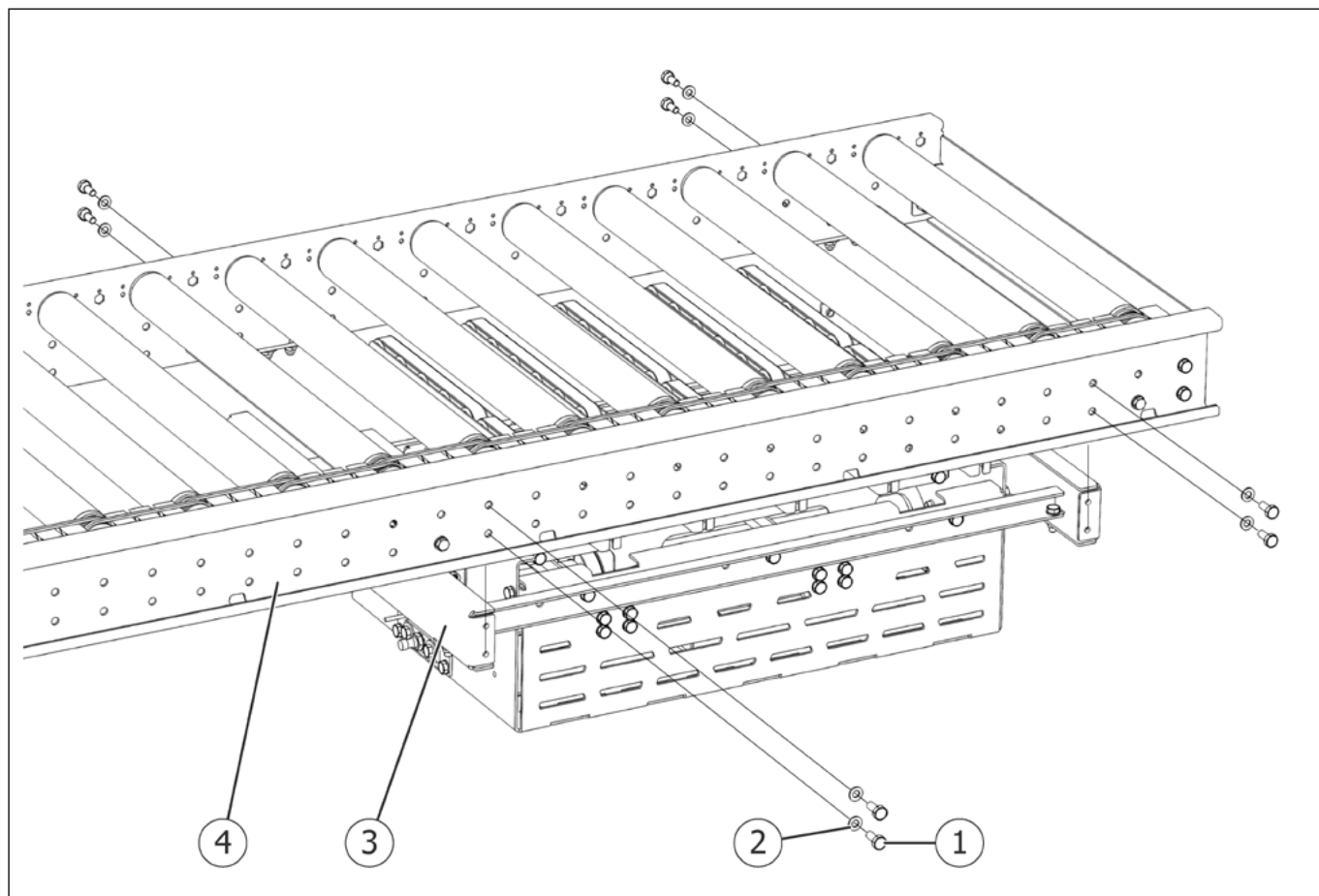


Fig. 3

- | | | | |
|---|-----------------------------|---|---|
| 1 | Vis à tête hexagonale M8×20 | 3 | Connecteur latéral sur le module |
| 2 | Rondelle 8,4×16 | 4 | Montant latéral du convoyeur à rouleaux |
6. À l'aide du chariot élévateur, soulever prudemment le module et le placer en position de montage entre les montants latéraux du convoyeur à rouleaux.
 7. Visser le module de chaque côté avec 4 vis à tête hexagonale (Fig. 3/1) et 4 rondelles (Fig. 3/2) sur les montants latéraux (Fig. 3/3) du convoyeur à rouleaux.

Montage et installation électrique

4.4 Fixer le convoyeur à rouleaux de sortie avec le kit de raccordement de transfert

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

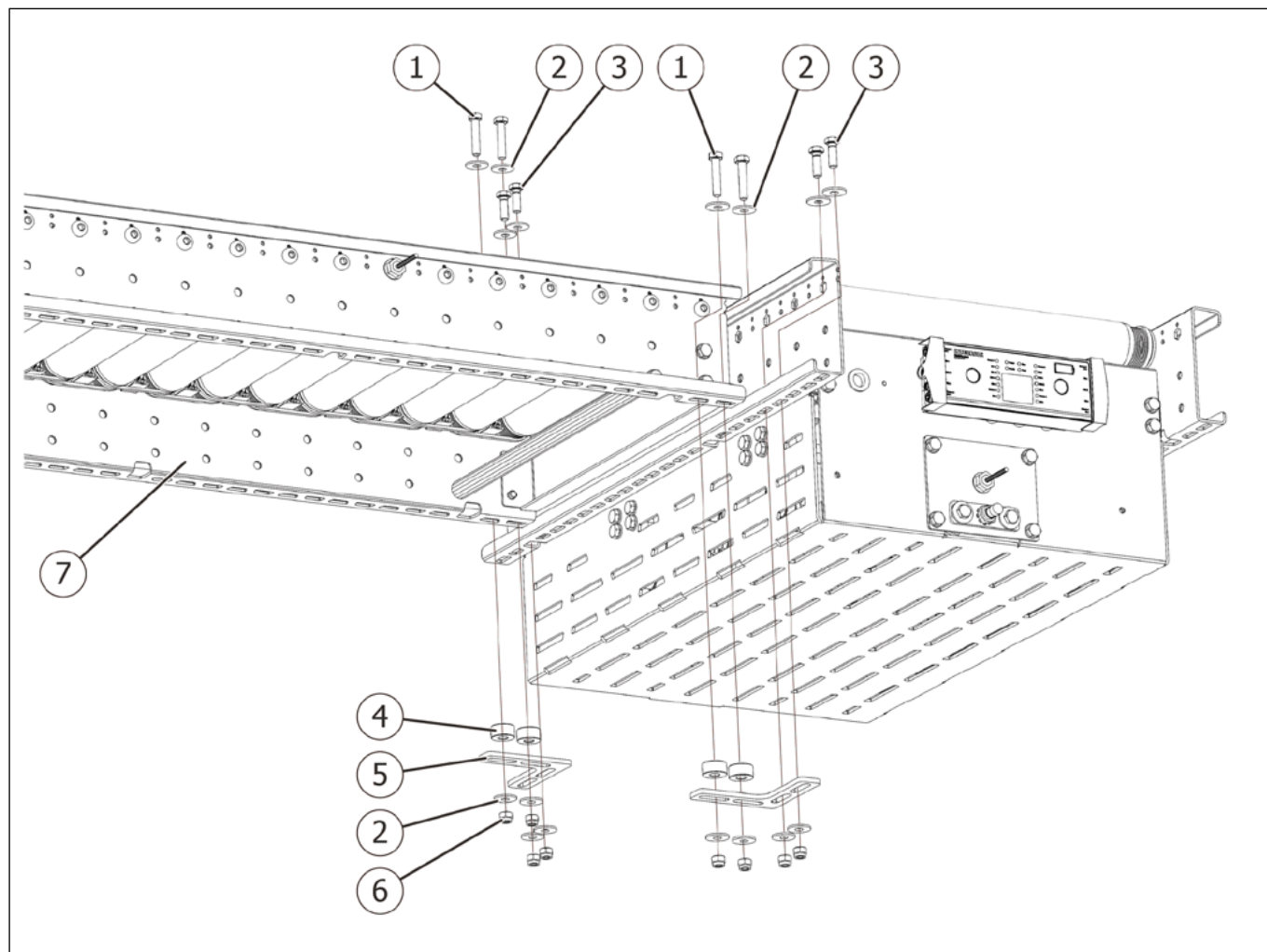


Fig. 4

- | | | | |
|---|-----------------------------|---|--|
| 1 | Vis à tête hexagonale M8×40 | 5 | Tôle de jonction |
| 2 | Rondelle 8,4×24 | 6 | Écrou hexagonal avec pièce de serrage M8 |
| 3 | Vis à tête hexagonale M8×25 | 7 | Convoyeur à rouleaux de sortie |
| 4 | Entretoise | | |

Monter le convoyeur à rouleaux de sortie

1. Régler la hauteur du convoyeur à rouleaux de sortie de manière à ce que les montants latéraux (Fig. 4/7) dépassent de 12 mm les montants latéraux du convoyeur à rouleaux avec le module de transfert.
2. Visser les tôles de jonction (Fig. 4/5) sur la face inférieure des montants latéraux du convoyeur de sortie à rouleaux avec des vis à tête hexagonale (Fig. 4/1), des rondelles (Fig. 4/2), des entretoises (Fig. 4/4) et des écrous hexagonaux (Fig. 4/6).
3. Visser les tôles de jonction (Fig. 4/5) sur le convoyeur à rouleaux avec le module de transfert à l'aide de vis à tête hexagonale (Fig. 4/3), de rondelles (Fig. 4/2) et d'écrous hexagonaux (Fig. 4/6).

4.5 Sécurité lors de l'installation électrique

Choc électrique



AVERTISSEMENT

Danger d'électrocution !

Lors du montage du module, il est possible qu'une tension apparaisse au niveau du connecteur ouvert du RollerDrive. Cela peut entraîner un choc électrique.

- Ne pas faire fonctionner un RollerDrive non raccordé depuis l'extérieur.
- Isoler le connecteur avant le montage.
- Avant de commencer les travaux, mettre le module hors tension et s'assurer qu'il le reste pour la durée des travaux.
- Les travaux sur le système électrique ne doivent être exécutés que par des électriciens qualifiés.

Utilisation non conforme

REMARQUE

Risque de dommages matériels causés au RollerDrive et/ou aux câbles du RollerDrive !

- Ne jamais faire fonctionner le RollerDrive sur courant alternatif, car cela entraîne des dommages irréparables sur l'appareil.
- Ne pas exposer la prise du RollerDrive à de trop fortes charges de traction ou de compression. Un pliage des câbles du RollerDrive et un enfillement trop brutal des écrous de fixation peuvent endommager l'isolation du câble, ce qui peut provoquer une panne du RollerDrive.
Rayons de courbure autorisés : flexion simple 15 mm, flexion multiple 50 mm.

4.6 Installation électrique

Qualifications du personnel :

- Électricien qualifié

L'alimentation électrique du module est assurée par le MultiControl.



DANGER

Danger de mort par électrocution !

Une installation électrique non conforme met en danger la vie de l'installateur et des utilisateurs de l'installation électrique. La responsabilité personnelle risque d'être engagée en cas de dommages corporels ou matériels, par exemple en cas d'incendie.

- Ne confier l'installation électrique qu'à un électricien qualifié.
- S'assurer de l'absence de tension.
- Respecter les rayons de courbure minimaux des câbles, des tuyaux et des conduites.
- Contrôler l'état des câbles et des composants avant l'installation.
- Consulter la plaque signalétique du moteur pour connaître les valeurs de raccordement du module.
- Respecter les informations relatives au raccordement du RollerDrive indiquées dans le manuel d'utilisation « Interroll MultiControl ».

Montage et installation électrique

Connecter le MultiControl

1. Retirer le MultiControl de la plaque arrière conformément aux instructions du kit IP55.



ATTENTION

Risque de blessure à l'arrière du boîtier MultiControl !

L'arrière du boîtier MultiControl comporte des contacts auto-dénudants pointus qui peuvent entraîner des blessures par piqûre.

- Ne pas toucher l'arrière du boîtier MultiControl.
 - Déposer le boîtier MultiControl de manière à ce que la face arrière soit orientée vers le bas.
2. Monter les câbles, les bandes adhésives et le boîtier MultiControl ainsi que le capot anti-projections conformément aux instructions du kit IP55.

4.7 Démontez et déplacez le module



ATTENTION

Risque d'écrasement !

- Avant toute opération de montage ou d'entretien, mettre les appareils concernés hors service et les débrancher de l'alimentation électrique.
- Protéger les appareils concernés contre toute mise en marche involontaire.
- Lors de l'intégration du module dans une installation complète, tenir compte des éventuelles zones dangereuses, en particulier des zones d'entrées et de transfert.



ATTENTION

Risque de blessure lors du levage de charges lourdes !

- Lors du démontage et du montage du module ou de pièces détachées lourdes, toujours travailler à deux ou utiliser un chariot élévateur approprié.
1. Débrancher le connecteur du câble sur le MultiControl et le retirer.
 2. Dévisser le MultiControl, voir « Remplacer le MultiControl » ([page 54](#)).
 3. Déclipser le câble AS-Interface de la plaque arrière.
 4. Placer le chariot élévateur sous le module et le soulever jusqu'au boîtier du module.
 5. Desserrer les vis de fixation du module.
 6. Abaisser le module sur le chariot élévateur.
 7. Déplacer les tôles de sécurité sur les protège-doigts de l'ancien au nouvel emplacement de montage, voir « Interfaces avec d'autres appareils » ([page 15](#)).
 8. Monter le module au nouvel emplacement de montage, voir « Monter le module sur le convoyeur » ([page 24](#)).
 9. Reconnecter le MultiControl.



Si du ruban adhésif double face est présent sur les câbles AS-Interface dans toute la zone des raccords (voir découpes dans le gabarit du kit IP55), il n'est pas nécessaire de remplacer le ruban adhésif. Si le ruban adhésif double face est absent ou présent seulement en partie, retirer le reste éventuel et appliquer un nouveau ruban adhésif (par ex. tesafix 4965, largeur 12 mm) sur le câble.

5 Première mise en service et fonctionnement

5.1 Sécurité lors de la première mise en service et du fonctionnement

5.1.1 Mise en service



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de maniement inapproprié !

- Vérifier les raccordements électriques et les dispositifs de protection.
- Retirer du module les produits transportés.
- Éloigner les personnes non autorisées de la zone de danger.
- Porter des chaussures de sécurité et des vêtements de travail.

Le module est testé en usine.

Les mesures de contrôle suivantes sont néanmoins nécessaires avant la première mise en service :

- S'assurer de l'absence de zones de contact entre les objets et les pièces rotatives ou mobiles.
- Vérifier que toutes les vis sont serrées conformément aux spécifications.
- S'assurer qu'aucune zone dangereuse supplémentaire n'est créée en raison des interfaces avec d'autres composants.
- S'assurer que le câblage correspond aux spécifications et aux dispositions légales.
- Vérifier que personne ne se tient dans les zones dangereuses de l'installation de convoyage.
- Vérifier tous les dispositifs de sécurité.
- Vérifier l'écartement du module par rapport aux montants latéraux et, le cas échéant, par rapport aux rouleaux du convoyeur auquel il est relié.

5.1.2 Fonctionnement

Avant chaque début d'exploitation

- Vérifier que le module ne présente pas de dommages visibles. Faire particulièrement attention à la sangle, aux guidages et aux supports.
- S'assurer que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent correctement.
- S'assurer que seules des personnes autorisées se trouvent dans la zone de travail du module.
- Veiller à ce que le déplacement soit fluide, s'assurer qu'aucune pièce n'est coincée.
- Débarrasser la zone de travail des matériels et objets inutiles.
- Informer sur le positionnement correct du produit transporté et surveiller.

Pendant le fonctionnement



AVERTISSEMENT

Danger dû aux pièces en rotation !

Écrasements et blessures graves par happement des vêtements et des parties du corps dans le module !

- Ne pas retirer les couvercles de protection.
- Porter des vêtements de travail près du corps, éviter les bijoux et les rubans.
- Porter un filet à cheveux si les cheveux sont longs.

Première mise en service et fonctionnement

REMARQUE

Surchauffe possible du moteur en raison du fonctionnement continu du transfert

Les courroies lourdes ne doivent pas fonctionner en permanence.

- Veiller à un refroidissement suffisant.
-

REMARQUE

Endommagement des courroies par les produits transportés

Le transfert ne doit sortir que lorsque le produit transporté se trouve entièrement au-dessus de toutes les courroies.

- Exécuter la commande en conséquence.
-

- Si des produits à transporter se coincent entre les guidages latéraux, mettre le module hors tension et le protéger contre toute remise en marche involontaire, puis éliminer le dysfonctionnement.

Conditions de fonctionnement



Respecter les conditions de fonctionnement ([page 19](#)).

Comportement à adopter en cas d'accident ou de dysfonctionnement

- Arrêter immédiatement le module, le mettre hors tension et le sécuriser contre une remise en marche involontaire.
- En cas d'accident : Apporter les premiers secours et appeler le SAMU.
- Informer le supérieur hiérarchique responsable.
- Ne faire réparer la panne que par du personnel ayant la qualification prescrite dans le tableau des pannes ([page 58](#)).
- Mettre le module en service uniquement après autorisation par un personnel qualifié.

6 Nettoyage

6.1 Sécurité lors du nettoyage

Pièces sous tension



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de contact de l'eau avec des pièces sous tension !

Lorsque des travaux de nettoyage sont effectués sur le module, il existe un risque de blessure si de l'eau entre en contact avec des pièces sous tension du fait d'un manque d'attention.

- Procéder avec prudence pendant les travaux de nettoyage et s'assurer que l'eau n'entre pas en contact avec des pièces sous tension.
- Nettoyer les zones correspondantes uniquement avec un jet d'eau basse pression jusqu'à 12,5 l/min, ne pas utiliser de nettoyeur haute pression ou de nettoyeur à vapeur.
- Respecter les étapes de nettoyage.
- Former régulièrement le personnel.

Détergents et désinfectants



AVERTISSEMENT

Domages potentiels pour la santé dus aux détergents ou désinfectants !

Le contact avec des détergents ou désinfectants peut provoquer des allergies, des irritations de la peau et des yeux.

- Respecter les fiches de données de sécurité des détergents ou désinfectants utilisés.
- Porter un équipement de protection individuelle.
- Utiliser des détergents appropriés.

6.2 Plan de nettoyage

Intervalle	Travail de nettoyage	Qualifications du personnel
Tous les jours	Nettoyer la zone de travail, voir page 33	Opérateur
	Nettoyer les rouleaux et le RollerDrive	Opérateur
toutes les semaines	Nettoyer le bâti du module, voir page 33	Opérateur
	Nettoyer les capteurs, voir page 33	Opérateur

Nettoyage

6.3 Effectuer le nettoyage

6.3.1 Détergents

Nettoyage non conforme

REMARQUE

Endommagement du module en raison de détergents inappropriés et d'un nettoyage non conforme !

- Ne pas utiliser de détergents abrasifs.
 - Ne jamais utiliser d'outils en métal pour le nettoyage.
 - Ne jamais utiliser d'eau chaude (max. 35 °C).
-

Détergents

Les détergents suivants peuvent être utilisés pour le nettoyage :

- Acide acétique, solution aqueuse de 5 %
- Chlorure de calcium, solution aqueuse de 10 %
- Carbonate de sodium, solution aqueuse de 10 %
- Chlorure de sodium, solution aqueuse de 10 %
- Nitrate de sodium, solution aqueuse de 10 %
- Thiosulfate de sodium, solution aqueuse de 10 %
- Solution savonneuse, solution aqueuse
- Isopropanol
- Éther d'éthyle
- Dioctylphthalate
- Diméthylformamide

Outils de nettoyage

Pour le nettoyage, utiliser exclusivement les outils de nettoyage suivants :

- Chiffon non pelucheux
- Balai et balayette
- Brosse souple

6.3.2 Nettoyage manuel

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Gants de protection
- Chaussures de sécurité

Conditions

- Le module est à l'arrêt et sécurisé contre une remise en marche.
- Le module est déconnecté du réseau électrique.

Nettoyer les capteurs

1. Nettoyer les capteurs avec un chiffon propre, doux et sec.

Nettoyer l'ensemble du module

2. Nettoyer le bâti du module, y compris les rouleaux et le RollerDrive, avec un chiffon humide.
3. Sécher soigneusement le bâti du module, y compris les rouleaux et le RollerDrive, avec un chiffon propre, doux et sec.

Nettoyer la zone de travail

4. Enlever les restes de produit de la zone du module.
5. Balayer les impuretés avec un balai et les éliminer avec une balayette.
6. Enlever les restes de produit sur le sol sous le module et dans la zone de travail avec de l'eau.
7. Essuyer soigneusement les flaques de liquide créées lors du nettoyage à l'aide d'un chiffon.

6.3.3 Nettoyage au jet d'eau basse pression

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Gants de protection
- Lunettes de protection
- Chaussures de sécurité

Conditions :

- Le module est à l'arrêt et sécurisé contre une remise en marche.
- Le module est déconnecté du réseau électrique.

Nettoyer l'ensemble du module

1. Nettoyer le bâti du module, y compris les rouleaux et le RollerDrive, avec de l'eau basse pression (max. 12,5l/min).
2. Sécher soigneusement le bâti du module, y compris les rouleaux et le RollerDrive, avec un chiffon propre, doux et sec.

Nettoyer la zone de travail

3.



ATTENTION

Risque de blessure par glissement sur le sol humide !

- Retirer les impuretés et l'eau de la zone du module et les éliminer.

4. Essuyer soigneusement les flaques de liquide créées lors du nettoyage à l'aide d'un chiffon.

Maintenance

7 Maintenance

7.1 Sécurité lors de la maintenance



DANGER

Danger de mort dû à la tension électrique !

En cas de contact avec des pièces sous tension, il existe un risque de blessure immédiate par électrocution. L'endommagement de l'isolation ou de certains composants peut être dangereux.

- Les travaux sur le système électrique ne doivent être exécutés que par des électriciens qualifiés.
- Couper le réseau d'alimentation électrique, le sécuriser contre toute remise en marche involontaire et vérifier l'absence de tension.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement et de blessures !

- Veiller à ce que les personnes participant à l'entretien et aux réparations aient une position sûre et une liberté de mouvement suffisante.
- Ne confier les travaux d'entretien et de réparation mécaniques qu'au personnel d'entretien. Respecter les consignes de sécurité.
- Tenir compte du poids du module (voir plaque signalétique), travailler à deux si nécessaire.
- Utiliser des outils de charge et de levage appropriés. Sécuriser le module pour éviter qu'il ne tombe ou ne s'écroule.



Lors du serrage des vis et des écrous, le couple de serrage normalisé doit être respecté, sauf si le couple est indiqué séparément. Les freins de vis normalisés doivent être remplacés si nécessaire.



Les vis et écrous à tête fraisée traversant des trous oblongs doivent être munis d'une rondelle de serrage afin de permettre un éventuel desserrage souhaité (par ex. démontage).

Mesures de sécurité

- Installer des panneaux indiquant les travaux d'entretien et de réparation.
- Bloquer la zone autour du module.
- Informer des risques les personnes devant pénétrer dans la zone délimitée.

7.2 Plan de maintenance

Intervalle	Composant	Travail de maintenance	Personnel d'entretien
toutes les semaines	Module complet	Contrôle visuel et sonore	Personnel d'entretien
tous les mois	Courroie (lame)	Vérifier l'endommagement et l'usure, remplacer la courroie si nécessaire, page 41 .	Personnel d'entretien
	Guidages latéraux	Vérifier la fixation des guidages latéraux Réajuster le cas échéant	Opérateur
	RollerDrive	Contrôler la bonne fixation dans le montant latéral Resserrer, le cas échéant	Opérateur
		Vérifier la température Le cas échéant, contrôler ou modifier les conditions d'utilisation	Personnel d'entretien
	MultiControl	Vérifier l'endommagement Remplacer si nécessaire	Personnel d'entretien
		Faire attention à la rotation Remplacer si nécessaire	Personnel d'entretien
		Vérifier les branchements électriques Remplacer si nécessaire	Électricien qualifié
		Vérifier les raccords et les fixations Le cas échéant, réajuster ou remplacer, voir page 54	Électricien qualifié
tous les semestres	Module complet	Vérifier la propreté, nettoyer si nécessaire.	Personnel d'entretien
		Vérifier la fixation correcte et l'usure des pièces mobiles Remplacer si nécessaire	Personnel d'entretien
	Galets à jous	Vérifier l'absence de dommages et d'usure, veiller également aux bruits émis. Remplacer les galets si nécessaire.	Personnel d'entretien
	Capteur	Vérifier la propreté, nettoyer si nécessaire.	Personnel d'entretien
tous les ans	Module complet	Vérifier les raccords à vis. Le cas échéant, resserrer selon la norme DIN.	Opérateur
	RollerDrive	Contrôler la bonne fixation des axes dans le montant latéral Réajuster le cas échéant	Personnel d'entretien

7.3 Pièces de rechange

Mauvaises pièces de rechange



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas d'utilisation de mauvaises pièces de rechange !

L'utilisation de mauvaises pièces de rechange ou de pièces défectueuses peut présenter des risques pour le personnel et provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du module.

- Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine Interroll.
- En cas de doute, contacter le service client Interroll ([page 6](#)).
- Porter des chaussures de sécurité et des vêtements de travail près du corps.

L'identification exacte du module est nécessaire pour passer commande de pièces de rechange et d'usure, voir la « plaque signalétique » ([page 20](#)).

Les informations suivantes sont nécessaires pour commander une pièce de rechange :

- Numéro de machine
- Type
- Désignation
- Référence matériau

Référence matériau



Si une seule référence matériau figure dans les tableaux ci-dessous, ce composant convient pour les trois variantes (BF420, BF620 et BF840).

7.3.1 Liste des pièces de rechange

Pos.	Désignation	Référence matériau	Activité de maintenance
1	Courroies des lames	Voir données de projet BF420 : 1116737 BF620 : 1116742 BF840 : 1116744	« Remplacer les courroies des lames », page 41
2	Galets à joues, palier inclus	63200667	« Remplacer les galets à joues avec les paliers », page 42
3	Ensemble de lames cpl.	Voir données de projet BF420 : 63207571 BF620 : 63207572 BF840 : 63207573	« Remplacer l'ensemble à lame », page 39
4	Moteur de traction	Voir données de projet 63203185 (interface de bus, transmission 21:1) 63203186 (interface analogique, transmission 21:1) 63207582 (interface de bus, transmission 30:1) 63207583 (interface analogique, transmission 30:1)	« Remplacer le moteur de traction (entraînement par courroie) », page 44
5	Ensemble moteur de levage	Voir données de projet 63203176 (interface de bus) 63203405 (interface analogique)	« Remplacer le module de levage », page 46
6	Bride à excentrique	63200675	« Remplacer la bride à excentrique », page 48
7	Capteur inductif	1118731	« Remplacer le capteur inductif », page 38
8	Roulement à billes sur la bride à excentrique	1141670	« Remplacer le roulement à billes du galet de la bride à excentrique », page 50
9	Douille à bride timonerie de relevage GFM-1012-06	1015036	« Remplacer les douilles à bride sur la timonerie de relevage », page 53
10	Douille à bride axes de levage GFM-1820-06	1102170	« Remplacer les douilles à bride des axes de levage », page 52
11	MultiControl	Voir données de projet 63173775 (interface de bus) 63198964 (interface analogique)	« Remplacement du MultiControl », page 54

Maintenance

7.4 Effectuer la maintenance

7.4.1 Remplacer le capteur inductif



Le capteur inductif surveille la position de l'ensemble de levage. Pour un fonctionnement correct, la profondeur de vissage définie doit être parfaitement respectée.

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

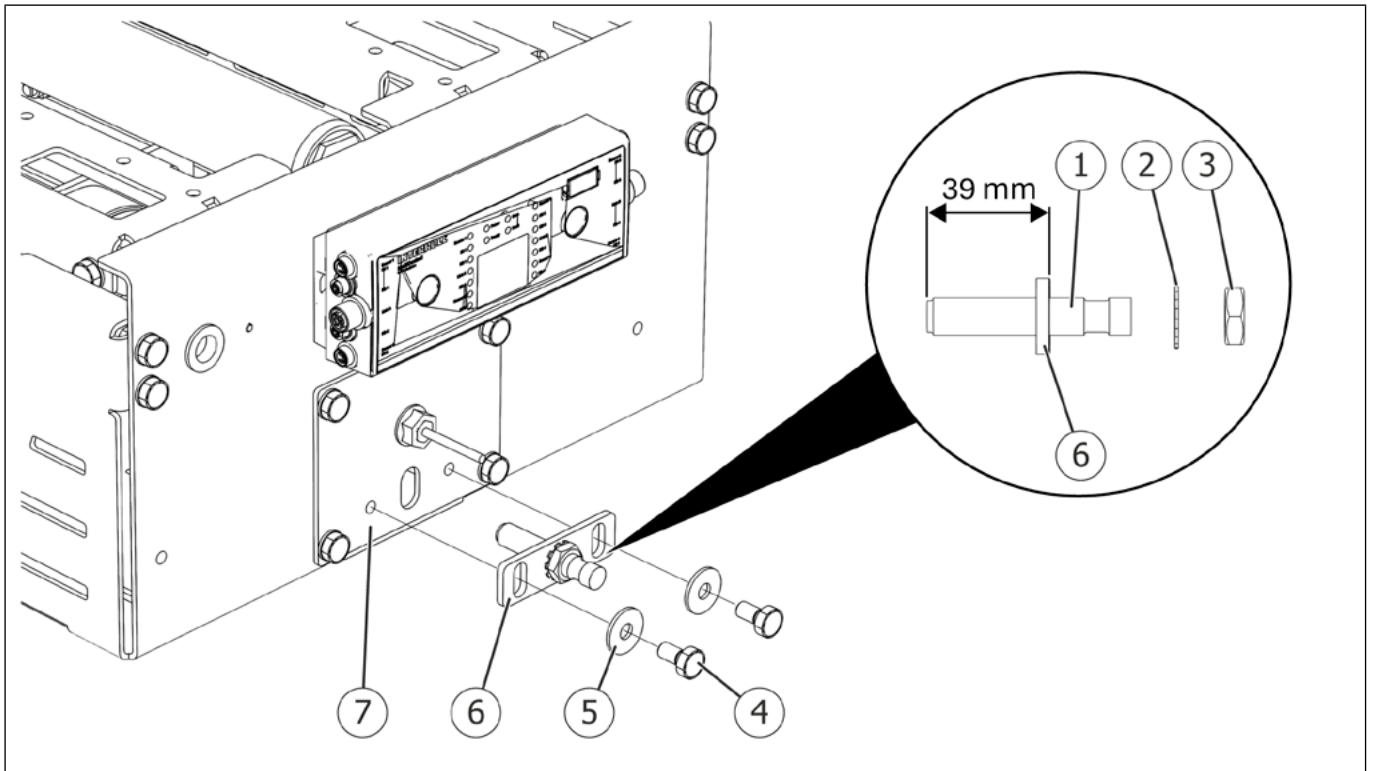


Fig. 5

- | | |
|-------------------------------|----------------------|
| 1 Capteur | 5 Rondelle |
| 2 Rondelle dentée | 6 Support de capteur |
| 3 Mutter M12×1 | 7 Cache du moteur |
| 4 Vis à tête hexagonale M8×16 | |

Conditions :

- Le module est à l'arrêt et sécurisé contre une remise en marche.
- La fiche a été retirée du capteur (Fig. 5/1).

Démonter le capteur

1. Dévisser les vis de fixation (Fig. 5/4) et les retirer du support de capteur (Fig. 5/6) avec les rondelles (Fig. 5/5).
2. Retirer le support de capteur avec le capteur (Fig. 5/1) du cache du moteur (Fig. 5/7).

3. Desserrer l'écrou (Fig. 5/3) et le retirer du capteur avec la rondelle dentée (Fig. 5/2).
4. Dévisser le capteur du support de capteur.

Installer un nouveau capteur

5. Visser le nouveau capteur (Fig. 5/1) dans le support de capteur (Fig. 5/6) de manière à ce que la mesure indiquée sur la photo soit réglée avec précision...



Avant de visser le capteur, mesurer et marquer sur le capteur la cote indiquée Fig. 5 ; ensuite, le capteur peut être vissé dans le support de capteur jusqu'à ce que la marque sur le bord avant du support de capteur soit alignée.

6. Placer la rondelle dentée (Fig. 5/2) et l'écrou (Fig. 5/3) sur le capteur et serrer l'écrou.
7. Placer le support de capteur avec le capteur sur le cache du moteur (Fig. 5/7) et le visser avec les vis (Fig. 5/4) et les rondelles (Fig. 5/5).

7.4.2 Remplacer l'ensemble à lame

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

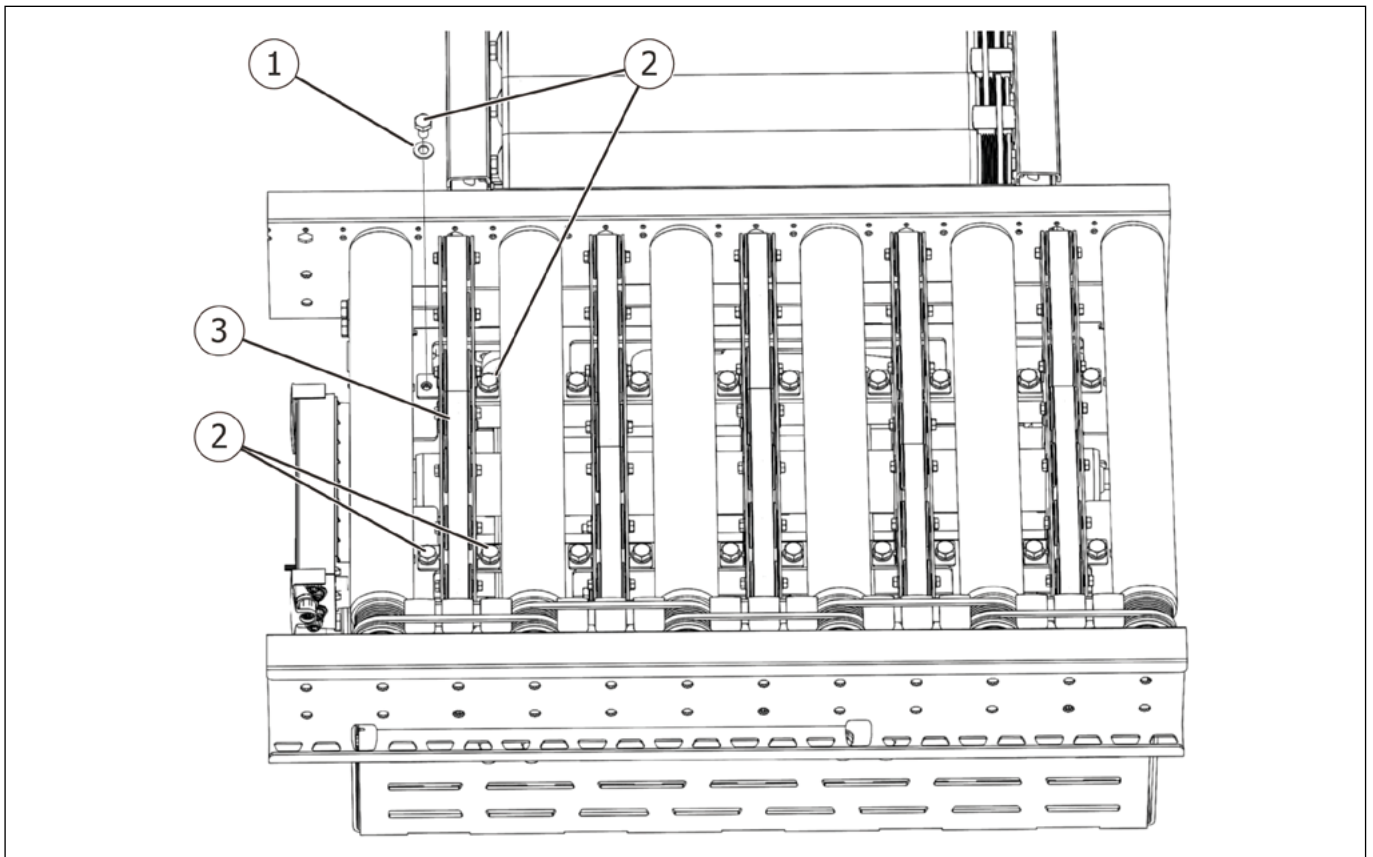


Fig. 6

1 Rondelle 8,4×16

2 Vis à tête hexagonale M8×12

3 Ensemble à lame

Maintenance

Démonter l'ensemble à lame

1. Dévisser les vis à tête hexagonale (Fig. 6/2) et les retirer avec les rondelles (Fig. 6/1).
2. Retirer l'ensemble à lame (Fig. 6/3) du module par le haut

Installer l'ensemble à lame



Lors du montage des ensembles à lames, veiller à ce que le point d'entrée excentré de la courroie sur la face supérieure d'un ensemble à lame se trouve à chaque fois du côté opposé par rapport à l'ensemble à lame précédent, voir Fig. 7.

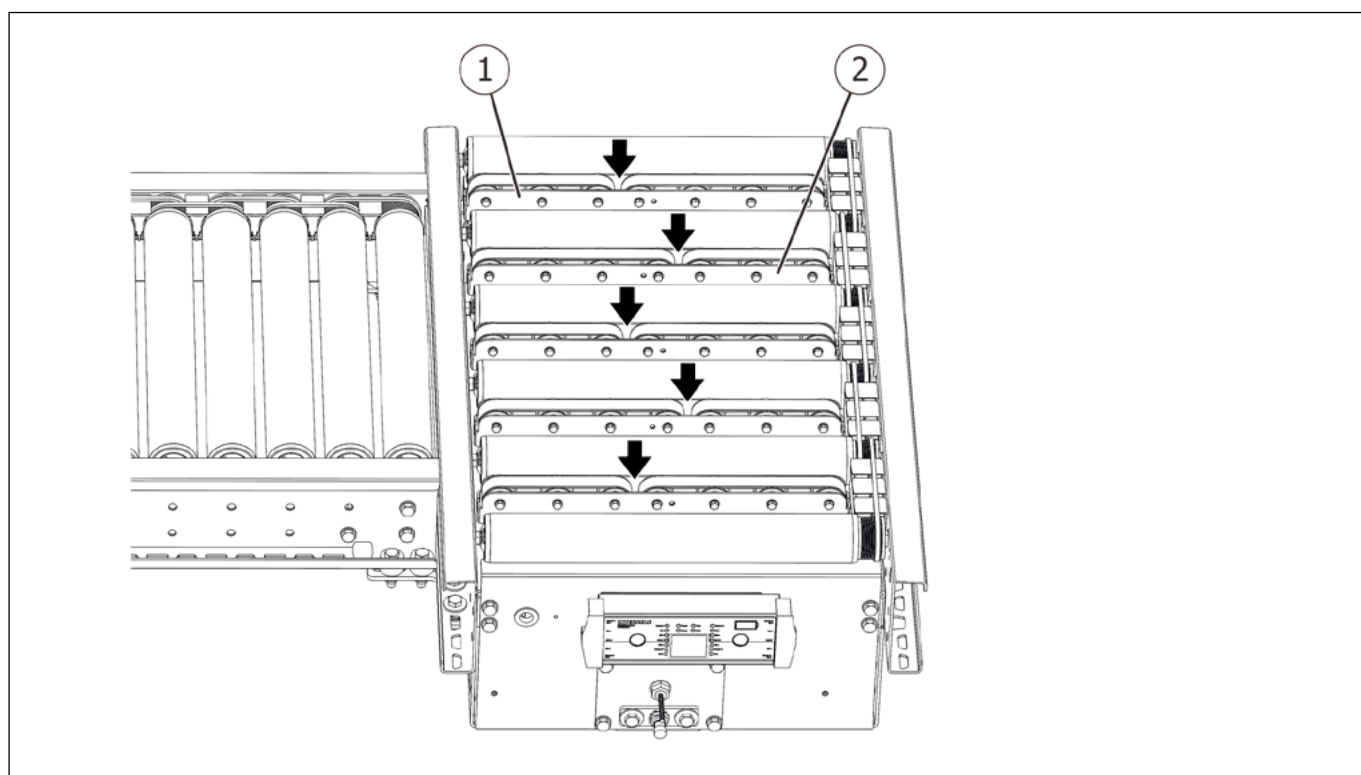


Fig. 7

- 1 Ensemble à lame
- 2 Ensemble à lame (tourné de 180° par rapport à la pos. 1)

Flèches : Emplacement des points d'entrée des courroies

7.4.3 Remplacer les courroies des lames

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

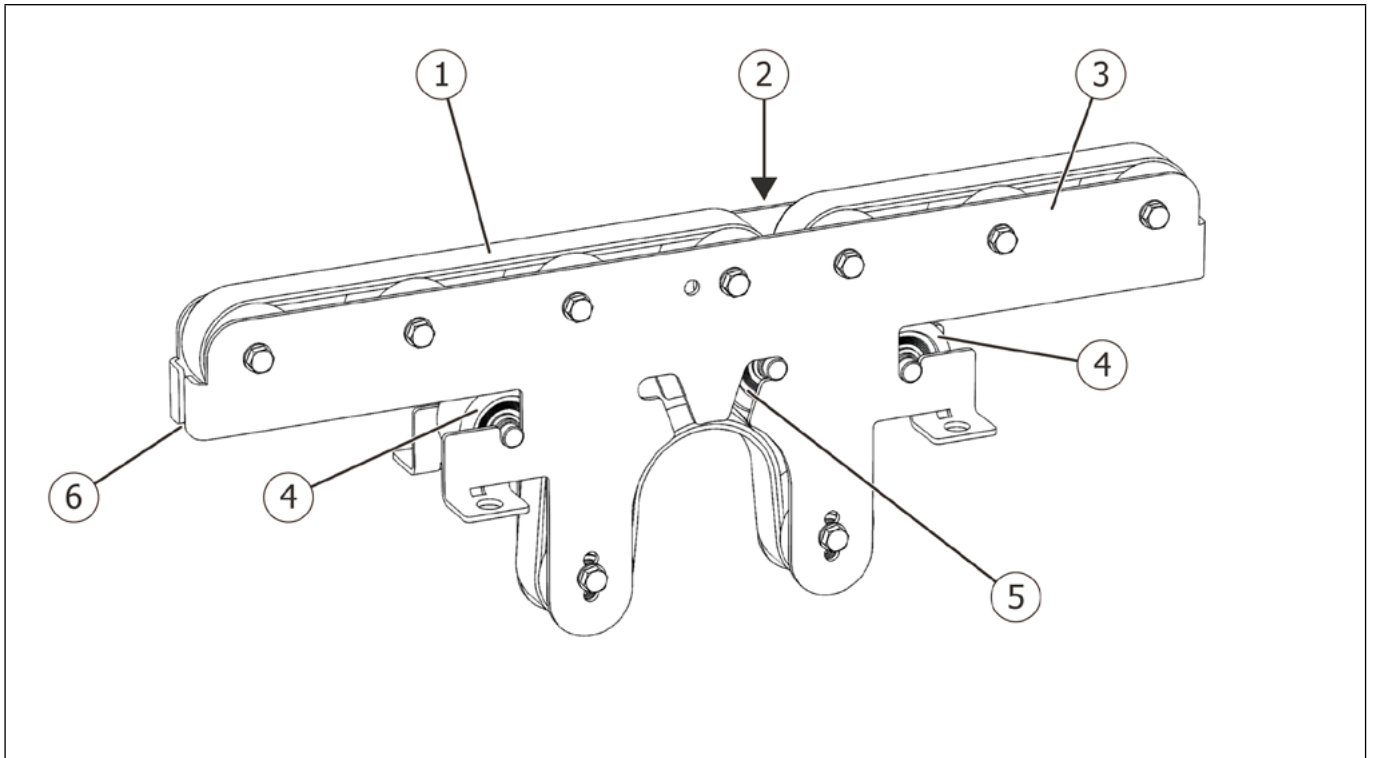


Fig. 8

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 Courroie | 4 Galet à joues (déviation) |
| 2 Point d'entrée courroie | 5 Galet à joues (tension) |
| 3 Ensemble à lame | 6 Fente |

Conditions :

- L'ensemble à lame concerné est démonté, voir [page 40](#).

Démonter les galets à joues

1. Retirer les deux galets à joues ([Fig. 8/4](#)) par le côté de l'ensemble à lame ([Fig. 8/3](#)).
2. Retirer le galet à joues ([Fig. 8/5](#)) de l'ensemble à lame en tirant vers le bas avec la courroie et le sortir de la boucle de courroie.

Démonter la courroie

3. Retirer la courroie ([Fig. 8/1](#)) du point d'entrée ([Fig. 8/2](#)).
4. Enlever la courroie de la fente ([Fig. 8/6](#)) des deux côtés de l'ensemble à lame.

Monter la courroie

5. Enfiler la nouvelle courroie dans la fente ([Fig. 8/6](#)) de chaque côté de l'ensemble à lame.

Maintenance

- Insérer la boucle de la courroie entre les poulies au niveau du point d'entrée (Fig. 8/2) jusqu'à ce que la boucle de la courroie puisse être saisie sur la face inférieure de l'ensemble à lame.

Monter les galets à joues

- Insérer le galet à joues (Fig. 8/5) dans la boucle de la courroie sur la face inférieure de l'ensemble à lame et l'amener en position de montage (voir Fig. 8). Tendre la courroie.
- Placer les deux galets à joues (Fig. 8/4) sur la courroie et les insérer par le côté dans la fente sur l'ensemble à lame.

7.4.4 Remplacer les galets à joues avec les paliers

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

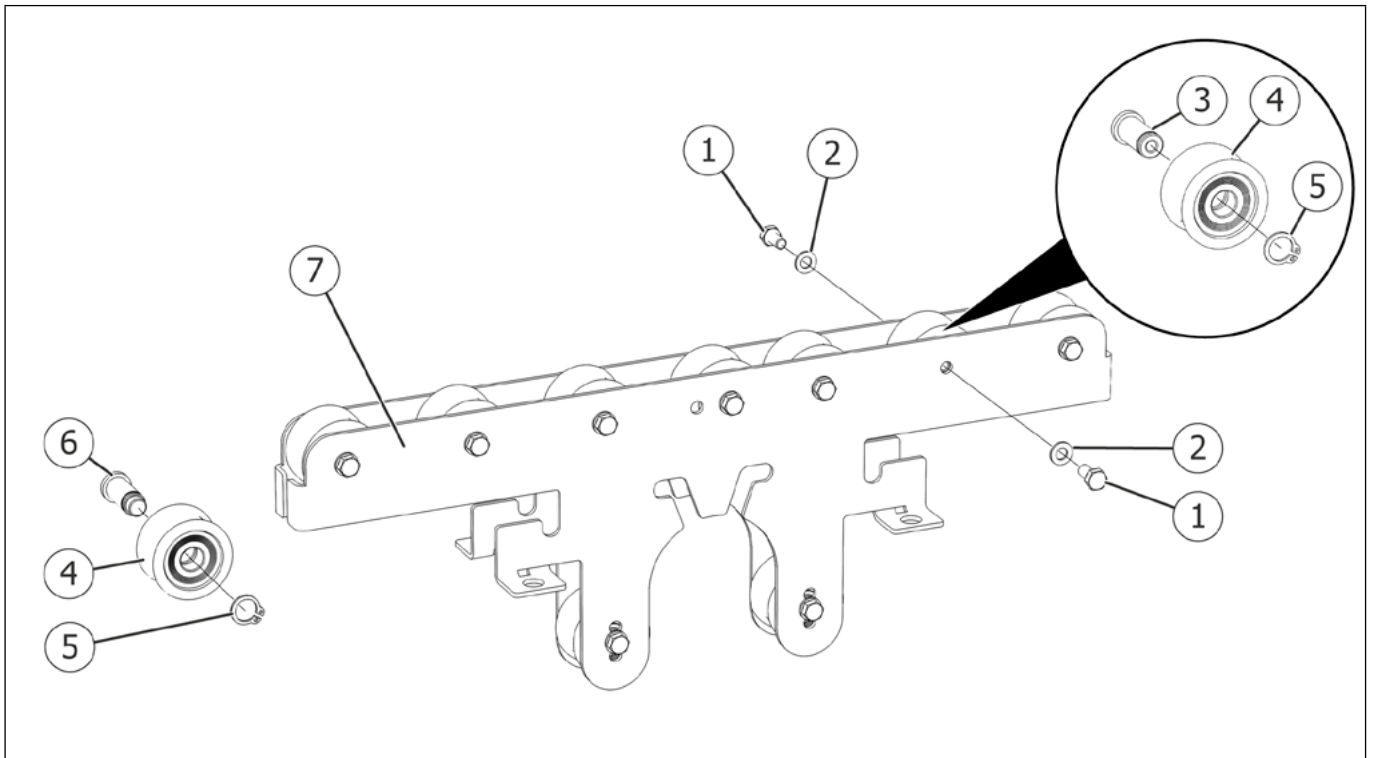


Fig. 9

- | | | | |
|---|-------------------------------|---|------------------|
| 1 | Vis à tête hexagonale M5×10 | 5 | Circlip 10×1 |
| 2 | Rondelle 5,3×10 | 6 | Axe de roulement |
| 3 | Axe du roulement de lame | 7 | Ensemble à lame |
| 4 | Galet à joues avec roulements | | |

Conditions :

- L'ensemble à lame concerné a été déposé, voir [page 40](#).
- Uniquement pour les galets à joues vissés : La courroie a été démontée, voir [page 41](#).

Démonter le galet à joues

Uniquement galets à joues vissés :

1. De chaque côté de la lame, dévisser les vis à tête hexagonale (Fig. 9/1) et les retirer avec les rondelles (Fig. 9/2).
2. Retirer le galet à joues (Fig. 9/4) de l'ensemble à lame (Fig. 9/7).
3. Desserrer le circlip (Fig. 9/5) et retirer l'axe de roulement de lame (Fig. 9/3) du galet à joues.

Uniquement les galets à joues avec axe à insérer dans l'ensemble à lames :

4. Desserrer le circlip (Fig. 9/5) et retirer l'axe de roulement (Fig. 9/6) du galet à joues.

Monter les galets à joues

Uniquement galets à joues vissés :

5. Insérer l'axe de roulement (Fig. 9/6) dans le nouveau galet à joues (Fig. 9/4) et monter le circlip (Fig. 9/5) sur l'axe de roulement.
6. Mettre le galet à joues avec l'axe de roulement en position de montage dans l'ensemble à lame et le visser des deux côtés avec des vis à tête hexagonale (Fig. 9/1) et des rondelles (Fig. 9/2).

Uniquement les galets à joues avec axe à insérer dans l'ensemble à lames :

7. Insérer l'axe de roulement (Fig. 9/6) dans le nouveau galet à joues (Fig. 9/4) et monter le circlip (Fig. 9/5) sur l'axe de roulement.

Maintenance

7.4.5 Remplacer le moteur de traction (entraînement par courroie)

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

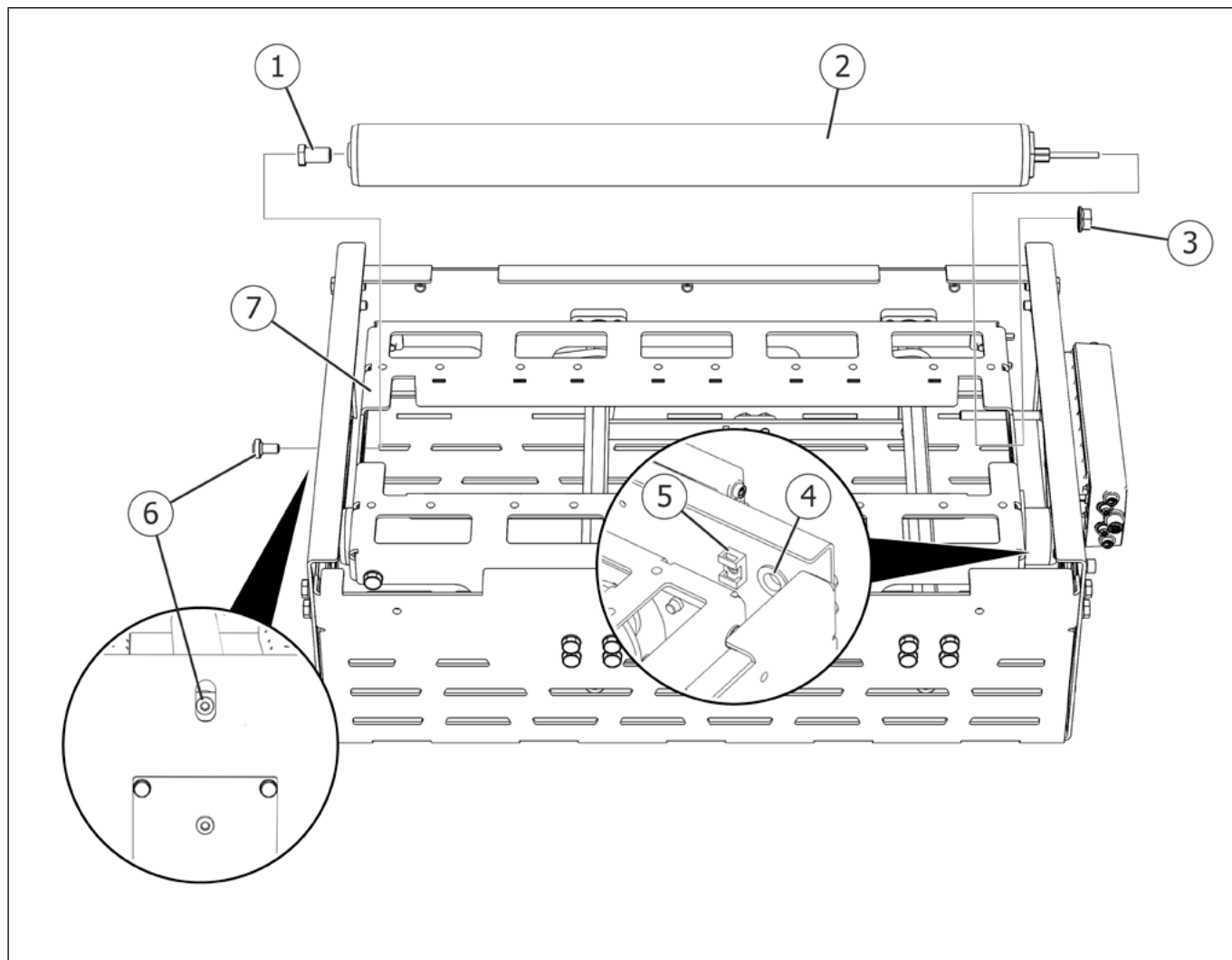


Fig. 10

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------|
| 1 | Douille à bride | 5 | Support de serre-câbles |
| 2 | Moteur de traction | 6 | Vis à tête bombée M8×16 TX |
| 3 | Vis à tête hexagonale moteur de traction M17 | 7 | Porte-lame |
| 4 | Passe-câble | | |

Conditions :

- Les ensembles à lame ont été démontés, voir [page 40](#).

Démonter le moteur de traction

1. Dévisser la vis à tête hexagonale du moteur de traction (Fig. 10/3).
2. Débrancher la fiche de raccordement du moteur de traction sur le MultiControl.
3. Retirer du support de serre-câbles le serre-câbles (Fig. 10/5) fixant le câble du moteur de traction et tirer le câble de raccordement à travers le passe-câble (Fig. 10/4) dans le boîtier du module.
4. Dévisser la vis à tête bombée (Fig. 10/6) par l'ouverture du boîtier et soulever le moteur de traction (Fig. 10/2) jusqu'à ce que le moteur puisse être retiré par l'arrière du support de lame (Fig. 10/7).
5. Retirer la douille à bride (Fig. 10/1) du moteur de traction.

Monter le moteur de traction

6. Insérer la douille à bride (Fig. 10/1) dans le moteur de traction (Fig. 10/2).
7. Introduire le câble de raccordement du moteur de traction dans l'ouverture hexagonale du support de lame (Fig. 10/7) et mettre le moteur de traction en position de montage.
8. Insérer la vis à tête bombée (Fig. 10/6) dans la douille à bride via l'ouverture du boîtier et la serrer à fond.
9. Enfiler la vis à tête hexagonale du moteur de traction (Fig. 10/3) sur le câble du moteur et la visser sur le moteur de traction.
10. Faire sortir le câble de raccordement du moteur de traction du boîtier du module par le passe-câble (Fig. 10/4) et le fixer avec un serre-câbles sur le support de serre-câbles (Fig. 10/5).
11. Brancher la fiche de raccordement du moteur de traction au MultiControl.

7.4.6 Remplacer le module de levage

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

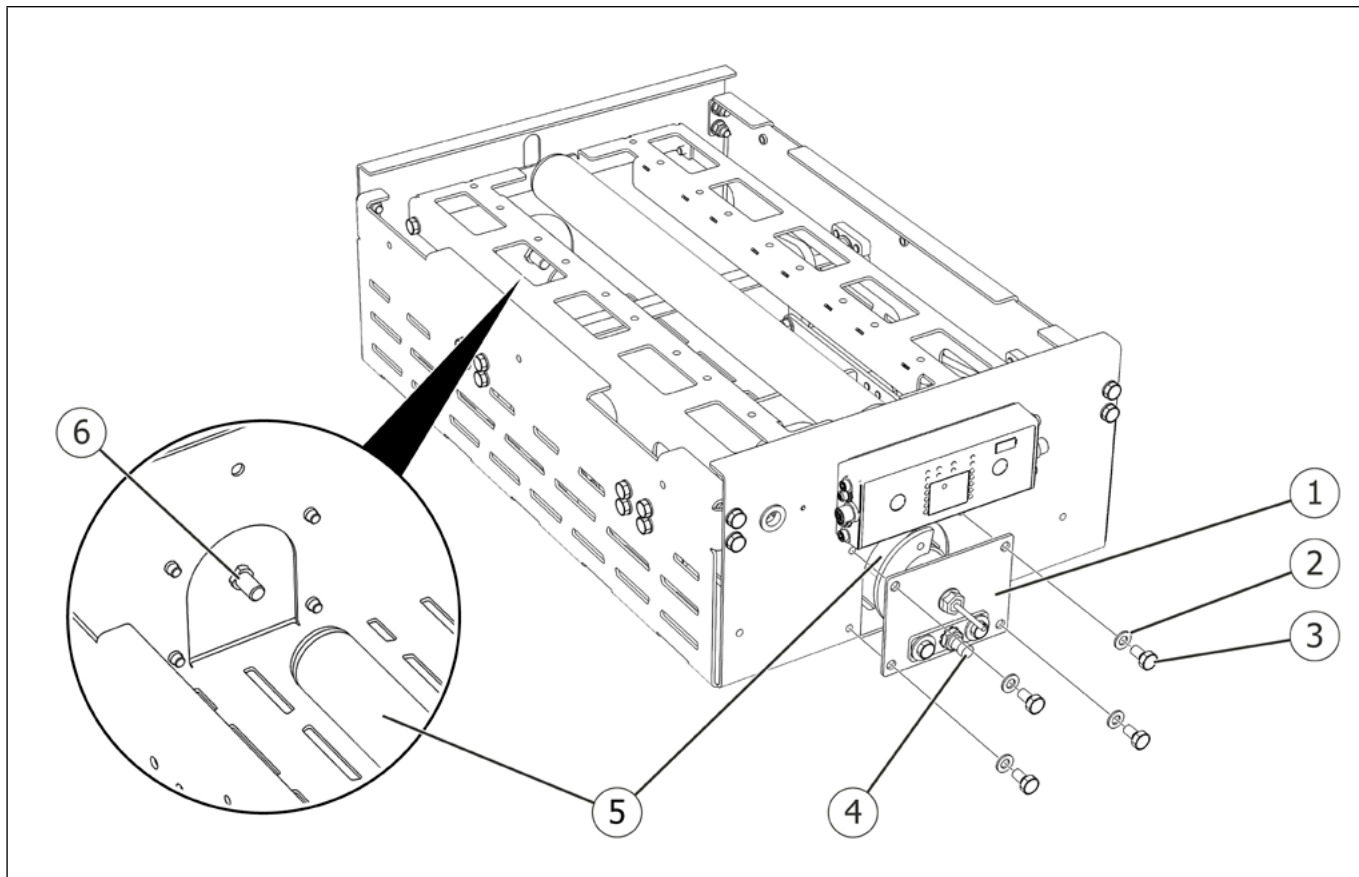


Fig. 11

- | | | | |
|---|------------------------------|---|---------------------------|
| 1 | Cache du moteur avec capteur | 4 | Capteur |
| 2 | Rondelles 8,4×16 | 5 | Ensemble moteur de levage |
| 3 | Vis à tête hexagonale M8×16 | 6 | Douille à bride |



Le moteur de levage n'est disponible comme pièce de rechange que sous forme de module complet, étant donné que les dimensions, etc. doivent être parfaitement respectées afin de garantir le bon fonctionnement du module après le remplacement des composants.

Seul la bride à excentrique peut être remplacée séparément et est disponible comme pièce de rechange, voir « [Pièces de rechange](#) », page 36.

Démonter le module de levage

1. Débrancher le câble de raccordement du moteur de levage de l'alimentation électrique.
2. Retirer la fiche de raccordement du capteur (Fig. 12/4).
3. Desserrer les vis à tête hexagonale (Fig. 12/3) et les retirer avec les rondelles (Fig. 12/2).
4. Sortir le cache du moteur (Fig. 12/1) avec l'ensemble du moteur de levage du boîtier du module en le tirant avec précaution vers l'avant.

Démonter le cache du moteur

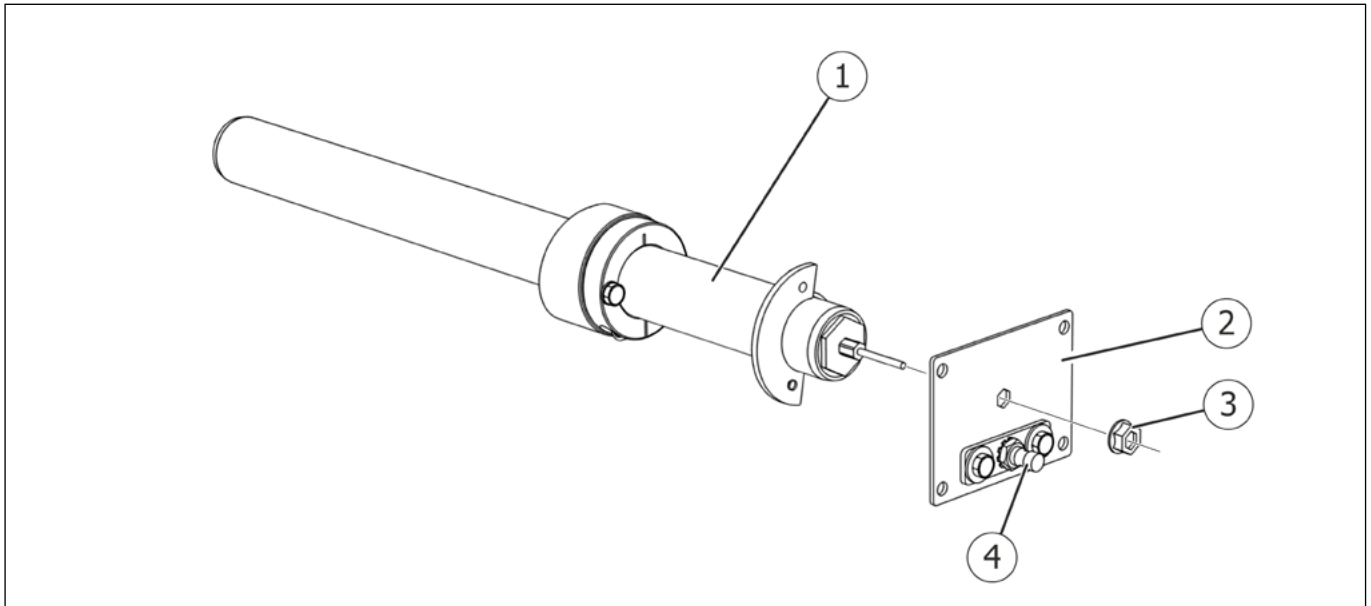


Fig. 12

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1 Ensemble moteur de levage | 3 Vis à tête hexagonale du moteur de levage (SW17) |
| 2 Cache du moteur avec capteur | 4 Capteur |
5. Desserrer la vis à tête hexagonale du moteur de levage (Fig. 12/3) du cache du moteur (Fig. 12/2).
 6. Retirer le câble du moteur de levage de l'ouverture dans le cache du moteur.

Monter le cache du moteur

7. Enfilez le câble de raccordement du nouvel ensemble du moteur de levage à travers l'ouverture hexagonale du capot du moteur (Fig. 12/2).
8. Placer le cache du moteur sur l'hexagone du moteur de levage et le visser avec la vis à six pans (Fig. 12/3) sur l'ensemble du moteur de levage avec le couple de serrage spécifié.
Couple de serrage de la vis hexagonale du moteur de levage : 70 Nm

Maintenance

Monter le module de levage

9. Insérer avec précaution l'ensemble du moteur de levage avec le cache du moteur monté (Fig. 11/2) à l'avant du boîtier du module et faire glisser le moteur de levage à l'arrière du boîtier sur la douille à bride (Fig. 11/6).
10. Visser le cache du moteur sur le boîtier du module à l'aide des vis à tête hexagonale (Fig. 11/3) et des rondelles (Fig. 11/2).
11. Fixer la fiche de raccordement du capteur sur le capteur (Fig. 11/4).
12. Rebrancher le câble de raccordement du moteur de levage sur l'alimentation électrique.

7.4.7 Remplacer la bride à excentrique

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

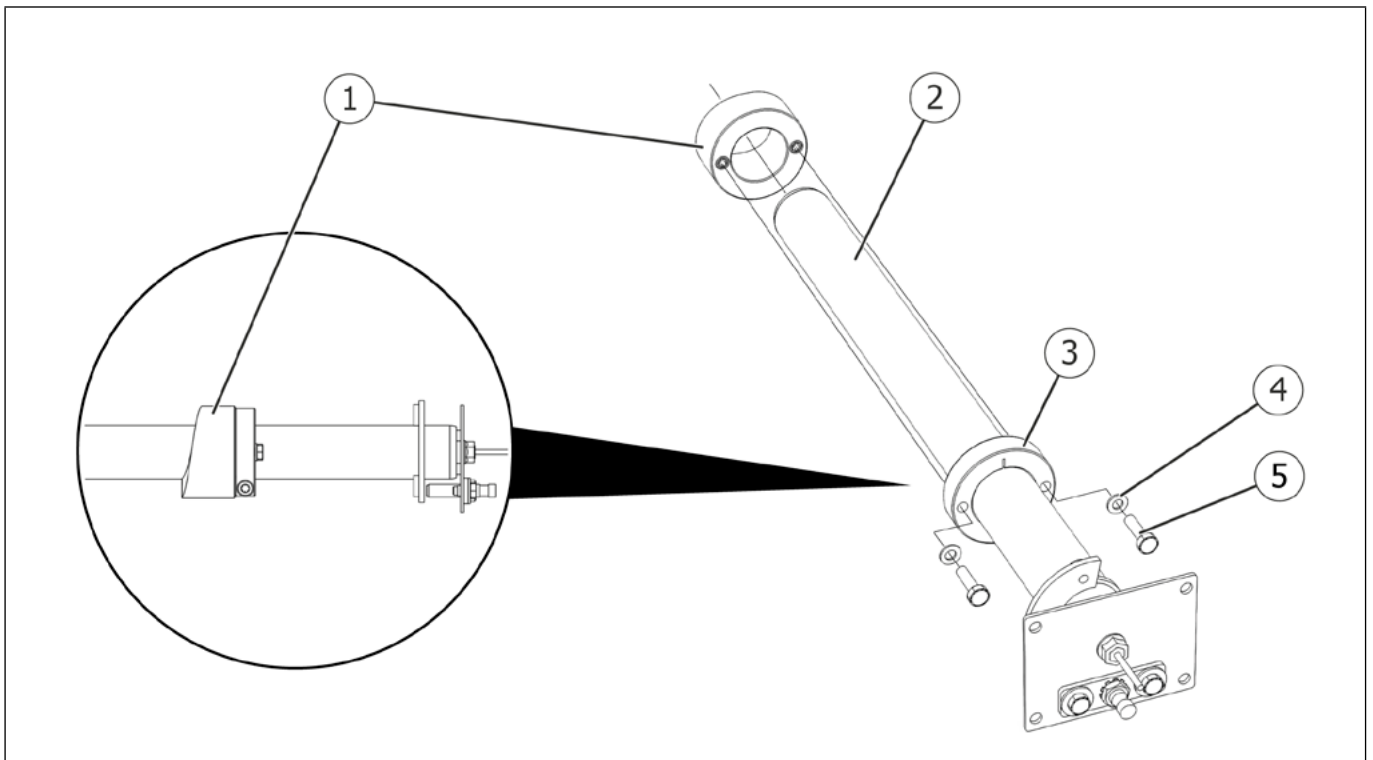


Fig. 13

- | | | | |
|---|------------------------------|---|-----------------------------|
| 1 | Bride à excentrique | 4 | Rondelle 8,4×16 |
| 2 | Ensemble du moteur de levage | 5 | Vis à tête hexagonale M8×30 |
| 3 | Pince à excentrique | | |

Conditions :

- L'ensemble du moteur de levage est démonté, voir [page 47](#).

Démonter la bride à excentrique

1. Dévisser les vis à tête hexagonale (Fig. 13/5) et les retirer avec les rondelles (Fig. 13/4).
2. Retirer la bride à excentrique (Fig. 13/1) de l'ensemble du moteur de levage (Fig. 13/2).

Monter la bride à excentrique

3. Glisser la nouvelle bride à excentrique (Fig. 13/1) sur l'ensemble du moteur de levage (Fig. 13/2) jusqu'à ce qu'elle soit en contact avec la pince à excentrique (Fig. 13/3).



Pour que le module fonctionne correctement, la bride à excentrique doit être montée dans la bonne position. Respecter impérativement les instructions suivantes !

4. Tourner la bride à excentrique de manière à ce que sa partie la plus large se trouve du côté de la fente de la bague de serrage.
5. Visser la bride à excentrique sur la pince à excentrique à l'aide des vis à tête hexagonale (Fig. 13/5) et des rondelles (Fig. 13/4).

7.4.8 Remplacer le roulement à billes du galet de la bride à excentrique

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

Conditions :

- Le module est démonté du convoyeur à rouleaux.
- Les ensembles à lame sont démontés, voir « Remplacer l'ensemble à lame », page 39.
- L'ensemble moteur de levage est démonté, voir « Remplacer le module de levage », page 46.
- Le moteur de traction est démonté, voir « Remplacer le moteur de traction (entraînement par courroie) », page 44.

Démonter le mécanisme de levage du boîtier du module

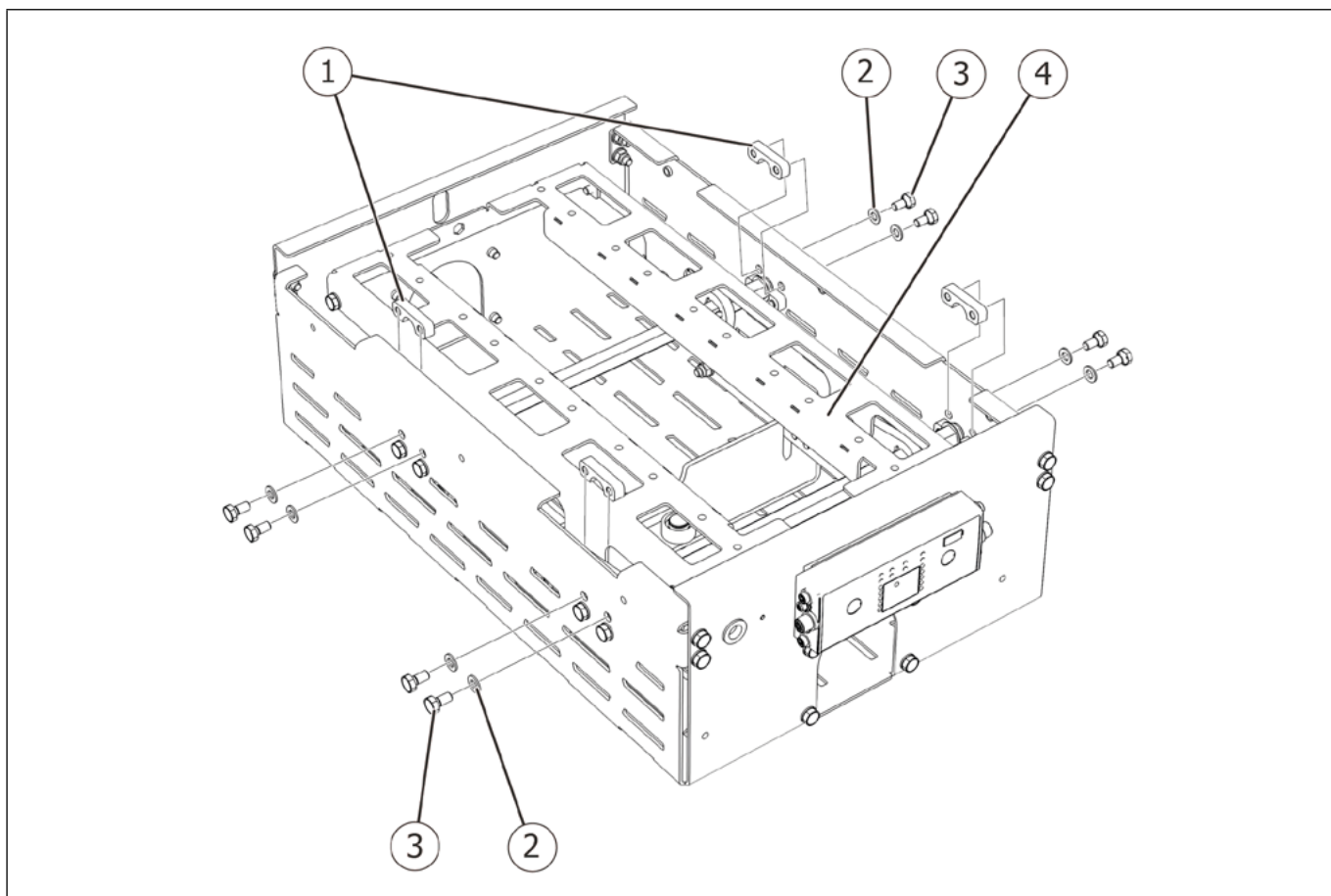


Fig. 14

- 1 Pincettes de roulement
- 2 Rondelle 8,4×16

- 3 Vis à tête hexagonale M8×16
- 4 Mécanisme de levage

1. Desserrer les vis à tête hexagonale (Fig. 14/3), retirer les rondelles (Fig. 14/2) et les pincettes de roulement (Fig. 14/1).
2. Soulever avec précaution l'ensemble du mécanisme de levage (Fig. 14/4) vers le haut pour le sortir du boîtier du module.

Démonter le roulement à billes

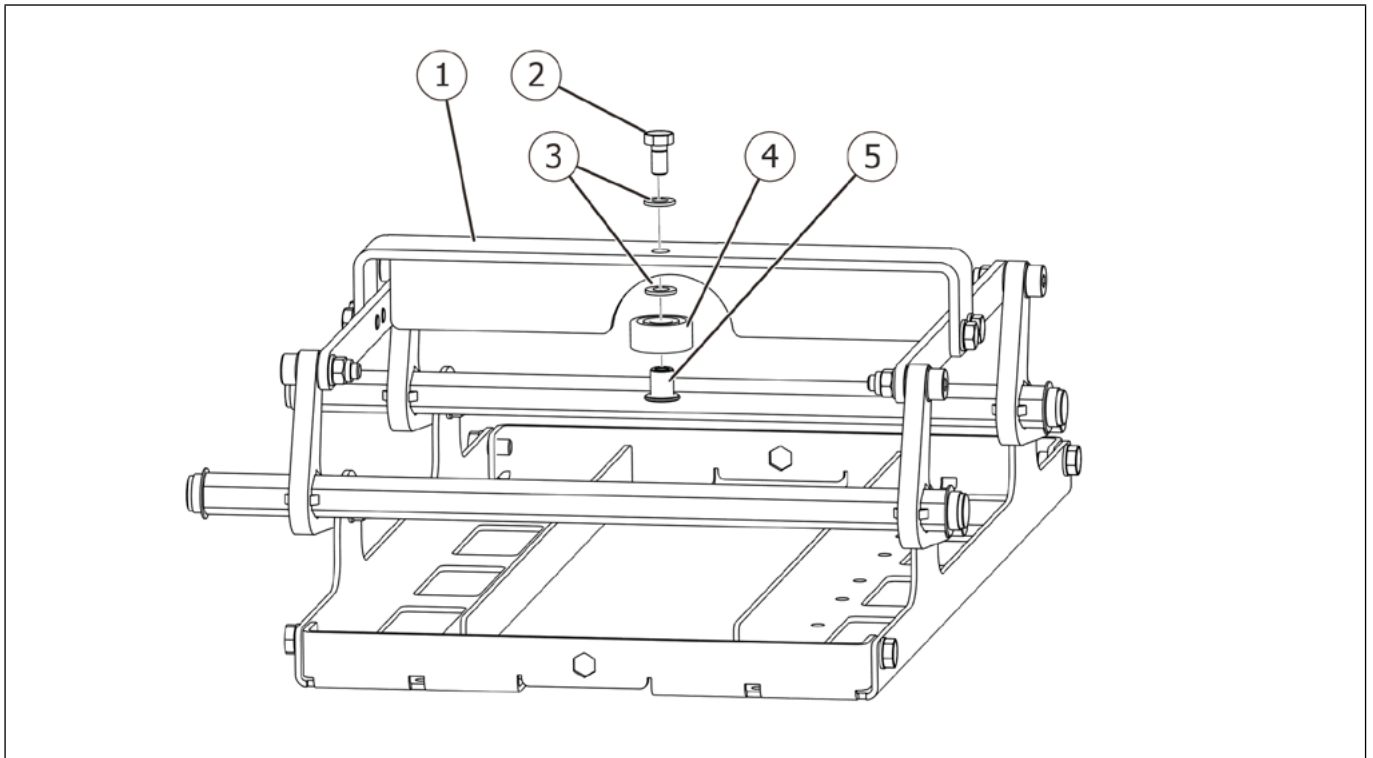


Fig. 15

- | | | | |
|---|---------------------------------------|---|--------------------|
| 1 | Traverse sur la timonerie de relevage | 4 | Roulement à billes |
| 2 | Vis à tête hexagonale M8×16 | 5 | Support de palier |
| 3 | Rondelle 8,4×16 | | |

1. Desserrer la vis à tête hexagonale (Fig. 15/2) sur la traverse (Fig. 15/1) tout en protégeant le support de palier (Fig. 15/5) et le roulement à billes (Fig. 15/4) pour éviter qu'ils ne tombent.
2. Retirer la vis à tête hexagonale de la traverse avec le support de palier, le roulement à billes et les rondelles (Fig. 15/3).

Monter le roulement à billes

3. Insérer la vis à tête hexagonale (Fig. 15/2) avec la rondelle (Fig. 15/3) dans le trou de la traverse (Fig. 15/1).
4. Placer le nouveau roulement à billes (Fig. 15/4) sur le support de roulement (Fig. 15/5) et le placer avec la rondelle (Fig. 15/3) sur la vis à tête hexagonale (Fig. 15/2), puis serrer la vis à tête hexagonale.

Monter la timonerie de levage dans le boîtier du module

5. Soulever avec précaution le mécanisme de levage (Fig. 14/4) dans le boîtier du module et insérer les coussinets sur les extrémités de l'arbre dans les pinces de roulement sur le boîtier.
6. Mettre en place les pinces de roulement (Fig. 14/1) et les visser avec les vis à tête hexagonale (Fig. 14/3) et les rondelles (Fig. 14

7.4.9 Remplacer les douilles à bride des axes de levage

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

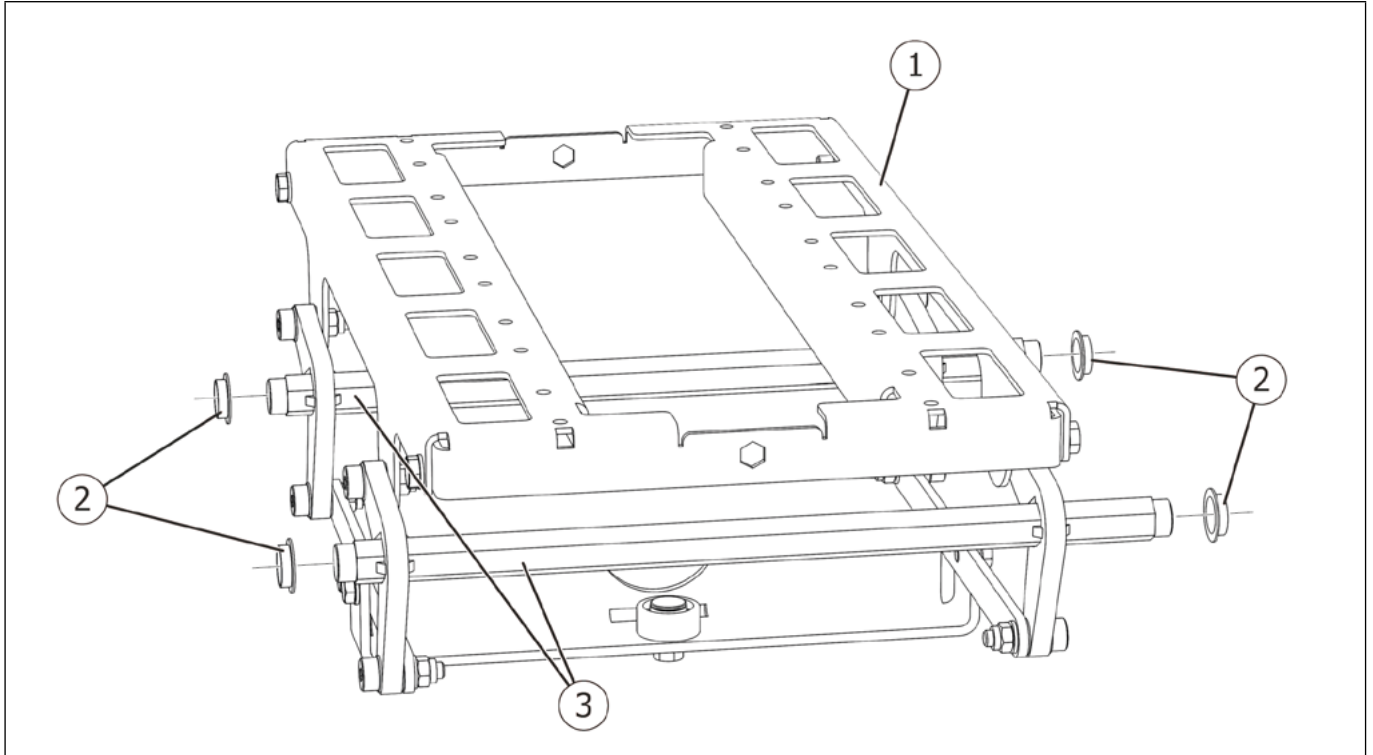


Fig. 16

- 1 Ensemble de levage
2 Douille à bride

- 3 Arbre hexagonal

Conditions :

- Le module est démonté du convoyeur à rouleaux.
- Les ensembles à lame sont démontés, voir « Remplacer l'ensemble à lame », page 39.
- L'ensemble moteur de levage est démonté, voir « Remplacer le module de levage », page 46.
- Le moteur de traction est démonté, voir « Remplacer le moteur de traction (entraînement par courroie) », page 44.
- Le mécanisme de levage est démonté du boîtier, voir page 50.

Démonter les douilles à bride

1. Retirer les douilles à bride (Fig. 16/2) des arbres hexagonaux (Fig. 16/3) de l'ensemble de levage (Fig. 16/1).

Monter les douilles à bride

2. Placer les nouvelles douilles à bride sur les extrémités des arbres hexagonaux de l'ensemble de levage.

7.4.10 Remplacer les douilles à bride sur la timonerie de relevage

Qualifications du personnel :

- Personnel d'entretien

Équipement de protection individuelle :

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité

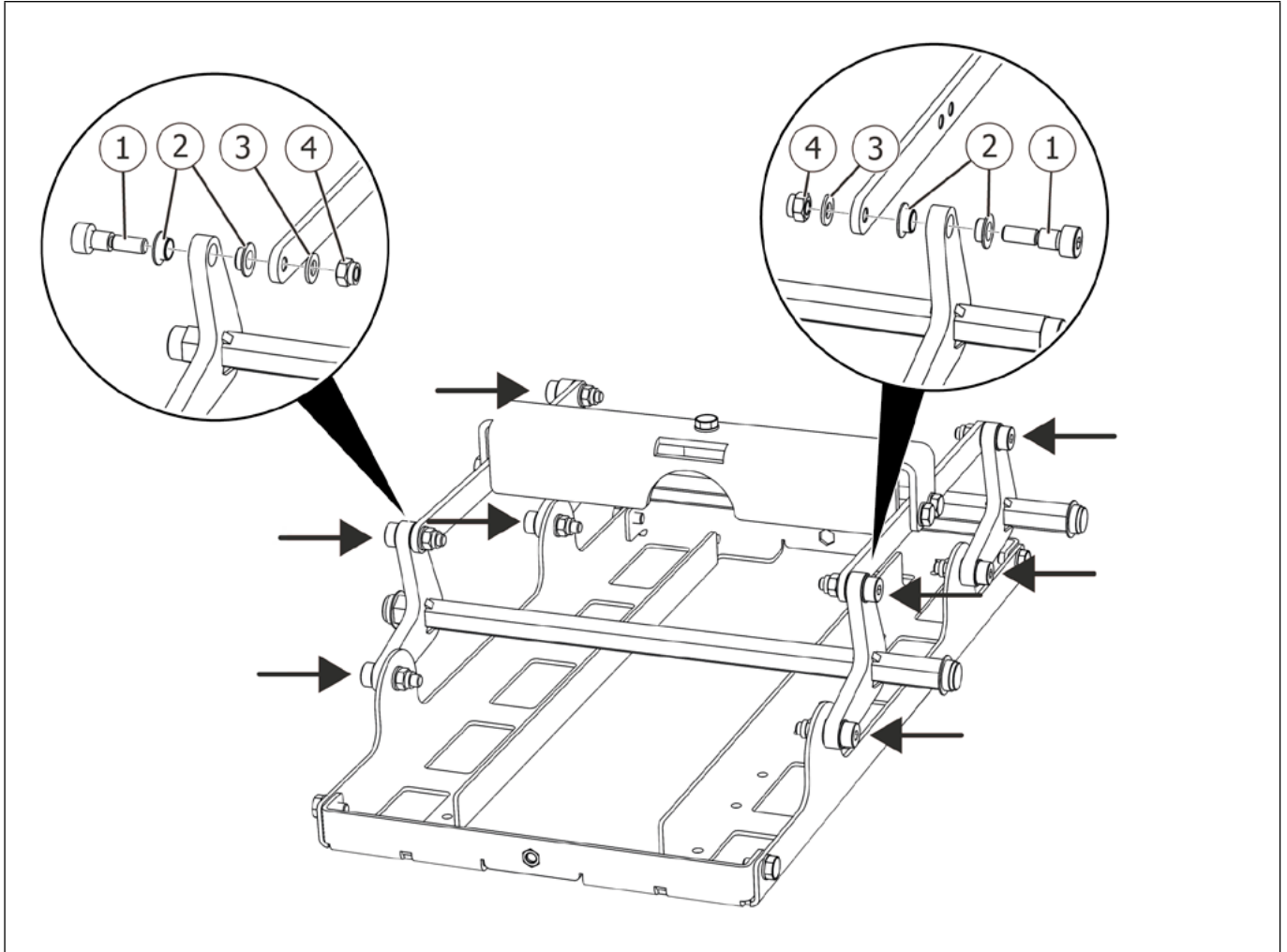


Fig. 17

- | | | | |
|---|-----------------------------|---|----------------------------------|
| 1 | Vis spéciale SH1410 | 4 | Écrou hexagonal M8, autobloquant |
| 2 | Douille à bride GFM-1012-06 | Flèches : Emplacement des paliers avec douilles à bride | |
| 3 | Rondelle 8,4×16 | | |

Conditions :

- Le module est démonté du convoyeur à rouleaux.
- Les ensembles à lame sont démontés, voir « [Remplacer l'ensemble à lame](#) », page 39.
- L'ensemble moteur de levage est démonté, voir « [Remplacer le module de levage](#) », page 46.
- Le moteur de traction est démonté, voir « [Remplacer le moteur de traction \(entraînement par courroie\)](#) », page 44.
- Le mécanisme de levage est démonté du boîtier, voir [page 50](#).

Maintenance

Démonter les douilles à bride

1. Aux endroits indiqués par une flèche sur Fig. 17, desserrer la vis spéciale (Fig. 17/1) et la retirer avec l'écrou hexagonal (Fig. 17/4) et la rondelle (Fig. 17/3).
2. Retirer les douilles à bride (Fig. 17/2) des bras de levier des arbres hexagonaux.

Monter les douilles à bride

3. Insérer les nouvelles douilles à bride (Fig. 17/2) dans les bras de levier.
4. Visser à nouveau les éléments entre eux avec les vis spéciales (Fig. 17/1), les rondelles (Fig. 17/3) et les écrous hexagonaux (Fig. 17/4).

7.4.11 Remplacement du MultiControl

Qualifications du personnel :

- Électricien qualifié

Uniquement pour les modules avec ajustement de la largeur (BF620 et BF840) :

Démonter la barre transversale pour l'ajustement en largeur avant le MultiControl

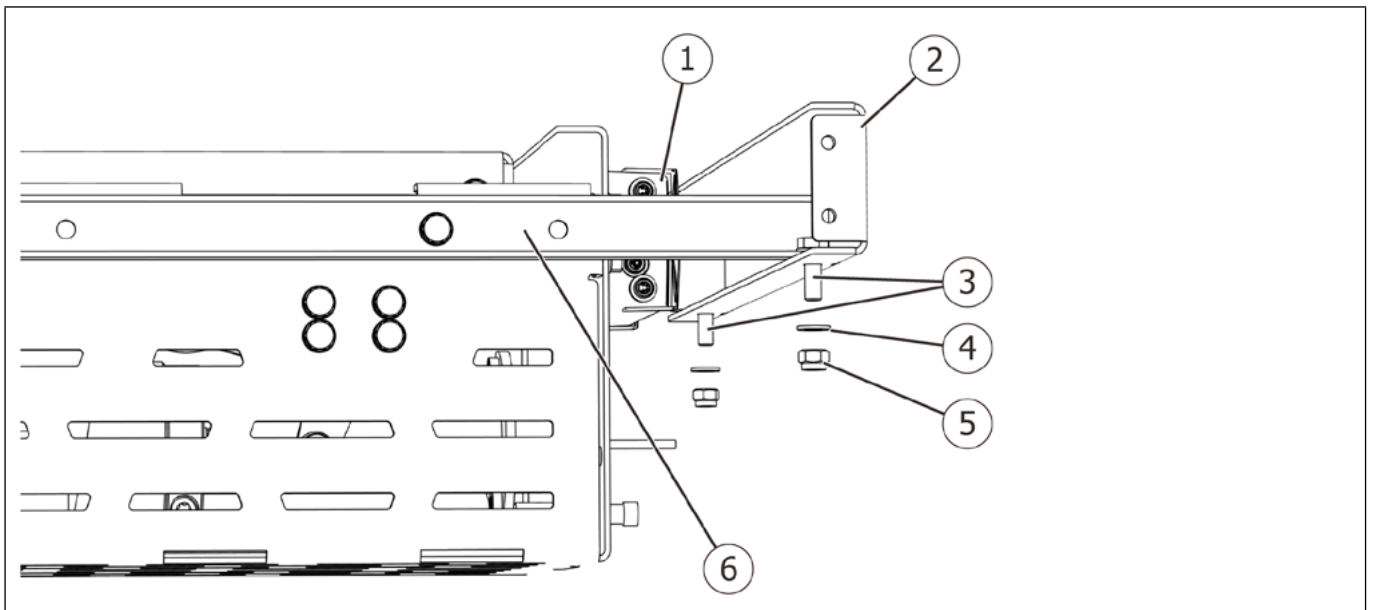


Fig. 18

- | | |
|--|---|
| 1 MultiControl | 4 Rondelle 8,4×16 |
| 2 Barre transversale ajustement en largeur | 5 Écrou hexagonal M8, autobloquant |
| 3 Vis à tête hexagonale M8×25X | 6 Barre longitudinale ajustement en largeur |

Conditions :

- BF620 et BF840 uniquement : Le module est démonté du convoyeur à rouleaux.
- Toutes les fiches de raccordement sont débranchées du MultiControl.

1. Desserrer les écrous hexagonaux (Fig. 18/5) et les retirer des vis hexagonales (Fig. 18/3) avec les rondelles (Fig. 18/4) en maintenant la barre transversale (Fig. 18/2).
2. Retirer la barre transversale des longerons de l'ajustement en largeur.

Démonter le MultiControl

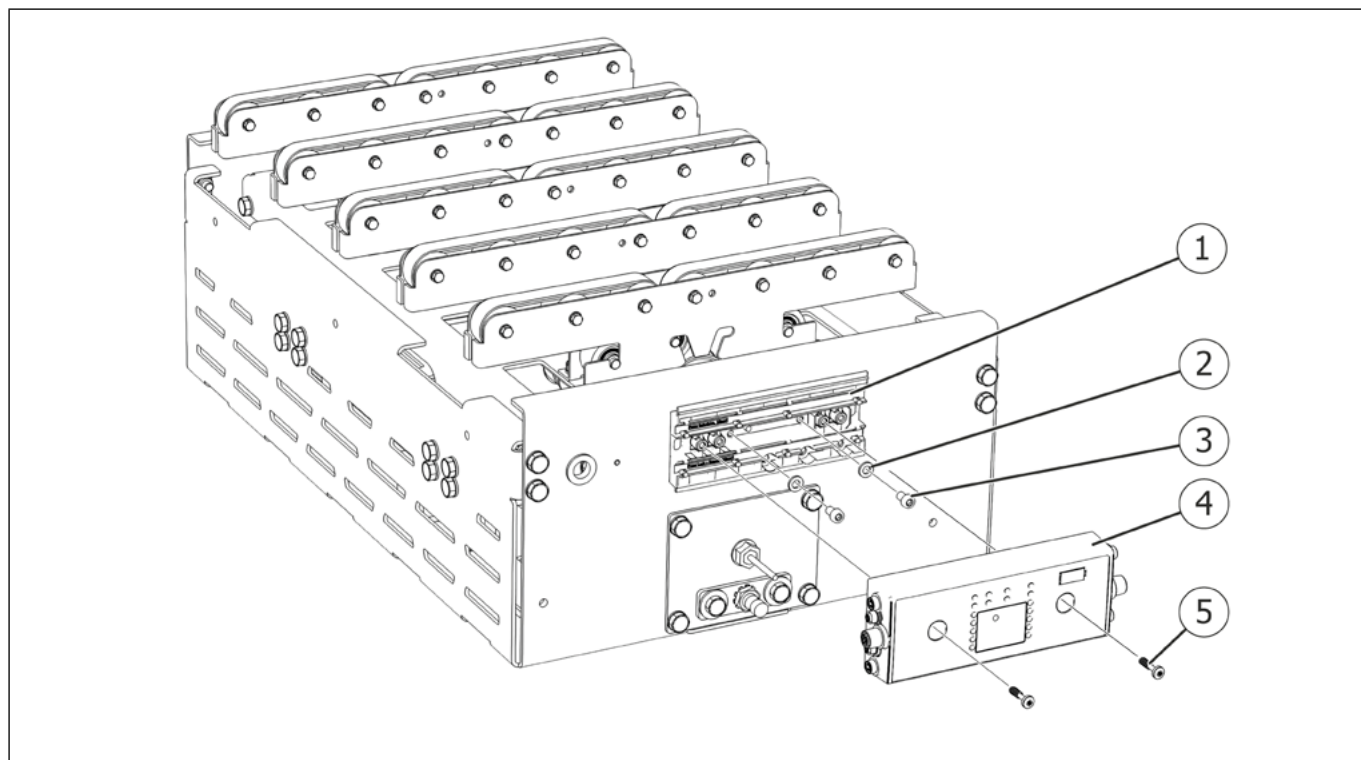


Fig. 19

- | | | | |
|---|-------------------------------|---|---------------------------------|
| 1 | Plaque arrière MultiControl | 4 | MultiControl |
| 2 | Rondelle 6,4×12 | 5 | Vis de fixation du MultiControl |
| 3 | Vis à six pans creux M6×10 TX | | |

Démonter le MultiControl



ATTENTION

Danger de blessure par piqûre !

Lorsque le MultiControl est démonté, il y a risque de blessure par les contacts pointus situés au dos du boîtier !

- Ne pas toucher l'arrière du boîtier.
- Poser le MultiControl avec la face arrière en bas.

1. Dévisser les vis de fixation (Fig. 19/5) du MultiControl et retirer le MultiControl (Fig. 19/4) de la plaque arrière (Fig. 19/1) en le tirant vers l'avant.



Si la plaque arrière n'est pas endommagée, elle peut rester sur le boîtier du module et être utilisée pour le montage du nouveau MultiControl.

Maintenance

Si la plaque arrière doit également être remplacée :

2. Retirer le câble d'interface de la plaque arrière (Fig. 19/1).
3. Desserrer les vis à six pans creux (Fig. 19/3) et les retirer avec les rondelles (Fig. 19/2), retirer la plaque arrière du boîtier du module.

Monter le MultiControl

Si la plaque arrière a été démontée :

4. Visser la plaque arrière (Fig. 19/1) du nouveau MultiControl sur le boîtier du module avec les vis à six pans creux (Fig. 19/3) et les rondelles (Fig. 19/2).
5. Insérer le câble d'interface dans la plaque arrière, voir la notice de montage du MultiControl.
6. Placer le MultiControl (Fig. 19/4) par l'avant sur la plaque arrière et le visser sur la plaque arrière à l'aide des vis de fixation (Fig. 19/5).

8 Dépannage

8.1 Sécurité lors du dépannage

Dépannage non conforme



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de maniement inapproprié !

Des travaux de dépannage mal exécutés peuvent entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- Ne confier la recherche d'erreurs qu'à un personnel possédant les qualifications indiquées dans le tableau des pannes ci-dessous.
 - Prévoir un espace suffisant avant de commencer les travaux.
 - Mettre le module hors tension et le sécuriser contre une remise en marche intempestive.
 - Retirer le produit transporté et les objets bloquants.
 - Avant la remise en marche, s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger.
 - Avant la remise en service, s'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont installés.
-

Dépannage

8.2 Tableau des pannes

Autres tableaux de pannes



D'autres

tableaux de pannes sont disponibles dans la documentation jointe.

Panne	Cause possible	Réparation	Qualifications du personnel
Il est impossible de lancer l'opération de convoyage	Commutateur principal et/ou carte de pilotage éteints	Vérifier la position de l'interrupteur. Le cas échéant, activer le commutateur principal et/ou l'interrupteur à clé.	Opérateur
	Ligne d'alimentation endommagée	Vérifier la ligne d'alimentation.	Électricien qualifié
	Moteur de traction défectueux	Contrôler le moteur de traction, le remplacer si nécessaire, voir page 44	Personnel d'entretien Électricien qualifié
	Surchauffe du moteur de traction	Vérifier la présence de blocages, les retirer le cas échéant.	Opérateur
Le transfert ne décolle pas	Module de levage défectueux	Contrôler le module de levage, le remplacer si nécessaire, voir page 46	Personnel d'entretien Électricien qualifié
	Poids des produits trop élevé	Tenir compte du poids maximal, voir « Caractéristiques techniques », page 18	Opérateur
	Capteur inductif mal réglé	Corriger le réglage si nécessaire, le remplacer si nécessaire, voir page 38	Personnel d'entretien
Présence de bruits, grincements, sifflements	Roulements défectueux dans les galets à jous	Remplacer les galets à jous dans les ensembles à lame, voir page 42	Personnel d'entretien
	Moteur de traction défectueux	Remplacer le moteur de traction, voir page 44	Personnel d'entretien
	Module de levage défectueux	Remplacer le module de levage, voir page 46	Personnel d'entretien
	Roulement à billes sur la bride à excentrique défectueux	Remplacer le roulement à billes de la bride à excentrique, voir page 50	Personnel d'entretien
La courroie de lame est arrêtée, mais le rouleau d'entraînement tourne	Courroie de lame usée	Remplacer la courroie de lame page 41	Personnel d'entretien

9 Démontage et élimination

9.1 Sécurité lors du démontage et de l'élimination

Démontage non conforme



AVERTISSEMENT

Risque de blessure en cas de démontage incorrect !

Des erreurs lors du démontage peuvent entraîner des situations dangereuses ou causer des dommages matériels importants.

- Confier le démontage des composants électriques exclusivement à des électriciens qualifiés.
- Confier le démontage des composants mécaniques exclusivement au personnel d'entretien.
- Prévoir un espace suffisant avant de commencer les travaux.
- Sécuriser les composants afin d'éviter qu'ils ne tombent ou ne se renversent.

Chute de composants



ATTENTION

Risque de blessure due la chute de composants !

Lors du démontage de composants lourds sur le module, il existe un risque de blessure due à la chute de composants.

- Soulever les composants lourds (à partir de 20 kg) à deux.
- Agir avec prudence.
- Porter un équipement de protection individuelle.

9.2 Démontage

Instructions de démontage

- Mettre le module à l'arrêt et le sécuriser contre une remise en marche involontaire.
- Couper physiquement toute l'alimentation électrique du module.

Nettoyer ensuite les modules et les composants dans les règles de l'art et les démonter en respectant les prescriptions de sécurité, de sécurité au travail et de protection de l'environnement en vigueur localement.

Démontage et élimination

9.3 Élimination

Consignes pour l'élimination

Si aucun accord de reprise ou d'élimination n'a été conclu, recycler les composants démontés :

- Mettre les métaux à la ferraille.
- Donner les éléments en technopolymère au recyclage.
- Éliminer les autres composants en les triant en fonction de la nature des matériaux et en respectant la documentation fournie.

Élimination des appareils électriques



En principe, l'exploitant est responsable de l'élimination adéquate des produits et dans le respect de l'environnement. La mise en œuvre de la directive DEEE 2012/19/UE dans les législations nationales doit être prise en compte.

Alternativement, Interroll propose la reprise des produits.

Contact :

www.interroll.com

Pour ce faire, il doit respecter les dispositions spécifiques à la branche, ainsi que les prescriptions locales relatives à l'élimination de l'appareil électrique et de son emballage.

10 Déclaration d'incorporation

Einbauerklärung

EG-Maschinenrichtlinie 2006/42/EG

Hiermit erklärt der Hersteller

Interroll Trommelmotoren GmbH
Opelstraße 3
41836 Hueckelhoven/Baal
Germany

der „unvollständigen Maschine“

- SH 1410

dass das obenstehende Modul eine unvollständige Maschine im Sinne der EG-Maschinenrichtlinie (2006/42/EG) ist. Folgende Sicherheits- und Gesundheitsschutzanforderungen wurden nach Anhang I angewandt:

1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.6, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4, 1.3.7, 1.3.9, 1.5.1, 1.5.5, 1.5.8, 1.5.9, 1.5.10, 1.5.11, 1.5.15, 1.6.1, 1.6.4, 1.7.1.1, 1.7.1.2, 1.7.2, 1.7.3, 1.7.4, und 1.7.4.2.

Die speziellen technischen Unterlagen nach Anhang VII B wurden erstellt und werden gegebenenfalls der zuständigen Behörde übermittelt.

Angewendete Normen:
EN ISO 12100:2010
EN 619:2022

Die Inbetriebnahme der unvollständigen Maschine ist so lange untersagt, bis die Konformität der Gesamtmaschine/-anlage, in die sie eingebaut ist, mit der EG-Maschinenrichtlinie (2006/42/EG) erklärt ist.

Bevollmächtigt für die Zusammenstellung der technischen Unterlagen:
Interroll Trommelmotoren GmbH, Opelstraße 3, D-41836 Hueckelhoven/Baal



Nico Schmidt
Product Compliance Counsel – Interroll Trommelmotoren GmbH
Hueckelhoven/Baal, 23.04.2025

INSPIRED BY EFFICIENCY

FR | 07/2025 | Version 1.1